

**FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA
CONSOLIDATION DE LA PAIX
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET**



DOCUMENT DE PROJET DU PBF

Pays : Madagascar	
TITRE DU PROJET : Jeunes femmes et hommes, acteurs du changement social engagés dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix à Madagascar NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) :	
Modalité de financement du PBF : ☒ IRF ☐ PRF	Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust Fund") (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires) : ☐ Fonds d'affectation spéciale national ☐ Fonds d'affectation spéciale régional Nom du fonds d'affectation spéciale :
Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) : PNUD (lead), UNFPA et UNICEF. Liste des partenaires d'exécution supplémentaires, gouvernementaux et non gouvernementaux : spécifiez le type d'organisation (gouvernement, ONGI, OSC locale) : PVNU, Ministère de la Jeunesse et des Sports, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifiques, Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, Ministère de la Communication et de la Culture, Communes Urbaines et Universités cibles, Observatoire SAFIDY et les ONG impliquées dans le SAP-PC, SIFAKA, TKI, SAF/FJKM, INSTAT	
Durée du projet en mois^{1 2}: 24 mois Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet : National, Antananarivo, Toamasina, Toliara, Antsiranana	
Le projet relève-t-il d'une ou plusieurs des fenêtres de priorité PBF spécifiques ci-dessous : ☐ Initiative de promotion de l'égalité des sexes ³ ☐ Initiative de promotion des jeunes ⁴ ☐ Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix) ☐ Projet transfrontalier ou régional	

¹ La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.

² Le commencement officiel du projet est la date du premier transfert du budget du projet de la part de MPTFO aux() entité(s) récipiendaire(s), comme indiqué sur la page du MPTFO Gateway.

³ Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de l'égalité des genres (GPI).

⁴ Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de la jeunesse (YPI).

Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) :**PNUD: \$ 1,463,136****UNFPA: \$ 819,964****UNICEF: \$ 716,900****Total PBF : \$ 3,000,000**

**Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.*

Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) :**PBF 1^{ère} tranche (70%) :****PNUD: \$ 1,024,195****UNFPA : \$ 573,975****UNICEF: \$ 501,830****Total : \$ 2,100,000****PBF 2^{ème} tranche* (30%) :****PNUD: \$ 438,941****UNFPA : \$ 245,989****UNICEF: \$ 215,070****Total : \$ 900,000****PBF 3^{ème} tranche* (0%) :****Fournir une brève description du projet (décrire le principal objectif du projet ; ne pas énumérer les résultats et les extrants) :**

Dans un contexte préélectoral tendu et de crise économique forte exacerbée par la pandémie de Covid 19, une série d'événements météorologiques violents et récemment l'augmentation de manière exponentielle du prix de l'énergie ; le projet vise à prévenir les conflits et à renforcer la cohésion sociale en s'appuyant sur les initiatives portées par les jeunes et les dynamiques de structuration existantes. Il ciblera principalement les jeunes hommes et femmes de 15 à 35 ans, potentiellement impliqués dans des tensions en milieux communautaire et universitaire dans les villes d'Antananarivo, Toamasina, Antsiranana et Toliara ; en amplifiant leurs voix et en renforçant leur résilience à des formes d'instrumentalisation politique pendant une telle période.

De manière spécifique, les jeunes femmes et hommes ciblés par le projet bénéficieront d'interventions urgentes (i) d'appui à la structuration et de renforcement de capacités leur permettant d'agir en faveur de la consolidation de la paix ; (ii) d'inclusion dans les prises de décision dans la vie publique et sur leur interaction avec les institutions, et (iii) de promotion d'initiatives innovantes de consolidation de la paix portées par ces jeunes eux-mêmes.

Résumez le processus de consultation du projet dans le pays avant la soumission au PBSO, y compris avec le Comité de pilotage du PBF, la société civile (y compris les organisations de femmes et de jeunes) et les communautés de parties prenantes (y compris les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés) :

Après la validation de l'idée de projet par le Programme Management Team (PMT) et le United Nations Country Team (UNCT), le processus de consultation pour l'élaboration du document de projet s'est principalement fait à travers un comité de réflexion élargi à la partie nationale. Les différentes parties prenantes sont impliquées dès le début du processus pour contribuer à l'analyse des conflits et à la définition des interventions pour adresser la problématique liée à l'implication potentielle des jeunes dans des tensions liées au contexte préélectoral tendu et de crise économique forte à Madagascar. Ont fait partie de ce comité élargi, les agences du SNU, les représentants du Ministère de la Jeunesse et des Sports, des représentants des jeunes pairs éducateurs des Régions Itasy et Bongolava. Des consultations bilatérales auprès d'autres parties prenantes comme l'Université d'Antananarivo et des membres de la société civile

ont été aussi menées pour s'assurer de la cohérence du projet. Pour la capitalisation des acquis des projets antérieurs du PBF, les jeunes responsables du projet Tanomafy ont été aussi consultés.

La rédaction du document de projet a été confiée à une équipe plus restreinte composée des trois agences récipiendaires qui ont des expertises dans la gouvernance, la gestion de conflits et l'appui à la jeunesse. L'équipe a bénéficié du support du Programme VNU et du Secrétariat technique du PBF.

Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes⁵ : 2

Spécifiez le pourcentage (%) et le montant (\$) du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes :

Une proportion de **30,01%** soit \$ **900 376,34** de l'allocation totale sera destinée aux interventions directement liées à l'égalité des sexes / le renforcement des capacités des femmes.

Expliquez brièvement par quelle (s) intervention (s) principale (s) le projet contribuera à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes⁶ :

En plus de la focalisation de ses interventions sur les jeunes de 15 à 35 ans, le projet va accorder une importance particulière sur l'aspect lié à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et des filles à travers :

- Un travail approfondi sur les stéréotypes de genre impliqués dans l'utilisation de la violence et la mise en place d'activités de masculinité positive
- Le ciblage et le renforcement des capacités des groupements et associations des jeunes filles/femmes au niveau communautaire et universitaires ;
- La promotion de cadre légal et institutionnel favorisant la participation des jeunes et des femmes, à l'instar du décret portant organisation et formalisation du Mouvement Associatif de la Jeunesse au service de l'autonomisation des jeunes et de l'émergence communautaire ou de la nouvelle loi sur la participation des femmes aux postes de décision ;
- La promotion des échanges et la mise en réseaux des jeunes femmes, estimé à au moins 30% des bénéficiaires du projet, avec des figures féminines de réussite dans le monde de la politique, de l'économie et de la société civile ;
- La priorité accordée à la représentativité des jeunes filles/femmes dans les espaces de concertation et des mécanismes de prise de décision, en mettant en œuvre une approche différenciée de renforcement de capacité à leur endroit (au moins 30% des parties prenantes impliquées) ;
- L'appui à la mise en œuvre d'initiatives spécifiques portées par des groupements ou associations de jeunes femmes/filles

Degré de risque du projet⁷ : 1 (risque moyen pour la réalisation des résultat) _

⁵ **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).

⁶ Veuillez consulter la note d'orientation du PBF sur les calculs de marqueurs de genre et la consolidation de la paix sensible au genre

⁷ 0 = risque faible pour la réalisation des résultats

1 = risque moyen pour la réalisation des résultats

2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement⁸) : (2.3) Prévention/gestion des conflits

Le cas échéant, les résultats de l'UNSDCF 2021-2023 auxquels le projet contribue :

Priorité stratégique 1 : Renforcer la Bonne gouvernance, l'Etat de droit et la Sécurité

- **Effet 1.1.** D'ici 2030, les institutions nationales sont efficaces, responsables, transparentes et agissent dans un cadre constitutionnel et légal, dans l'observation de l'état de droit et le respect des droits humains, l'égalité de genre, la durabilité environnementale afin d'assurer une assise de légitimité politique
- **Effet 1.2.** D'ici 2030, les administrations centrales et décentralisées mettent en œuvre de manière inclusive et conformément à leurs compétences respectives, des politiques publiques efficaces et efficientes intégrant les besoins fondamentaux de la population et les besoins prioritaires des territoires en vue de l'atteinte des ODD
- **Effet 1.3.** D'ici 2030, la société civile, les médias, les jeunes et les femmes participent de manière quantitative, qualitative, effective et responsable à la gestion des affaires publiques et à la réalisation des ODD à tous les niveaux

Objectifs et cibles de développement durable auxquels le projet contribue : 3, 5, 10, 16 et 17

Type de demande :

Nouveau projet : ☒ X

Révision de projet : ☐

Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :

Extension de la durée : ☐ Durée additionnelle du projet en mois :

Changement de résultat / sujet : ☐

Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget : ☐

Budget PBF supplémentaire : ☐ Budget supplémentaire par agence bénéficiaire :

USD XXXXX

Brève justification de la révision :

NB : s'il s'agit d'une révision, indiquer chaque changement du document de projet en rouge ou en MODE RÉVISION. Inclure également un nouveau cadre de résultats et un budget en indiquant clairement les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.

⁸ (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique
(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ;
(4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

SIGNATURES DU PROJET :

AGENCES RECIPIENDAIRES Nom : <i>Natasha Van Rijn</i> <i>Représentante Résidente</i> Signature: [Redacted] Nom de l'agence: [Redacted] Date et visa: [Redacted] Nom : <i>Koffi Konang</i> <i>Représentant Résident</i> Signature: [Redacted] Nom de l'agence: [Redacted] Date et visa: <i>07/11/2022</i> Nom : <i>Jean François Bassa</i> <i>Représentant Résident</i> Signature: [Redacted] Nom de l'agence: [Redacted] Date et visa: [Redacted]	Représentant du gouvernement national Nom : [Redacted] <i>LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS</i> Signature: [Redacted] Titre: [Redacted] Date et visa: [Redacted] TINOKA Roberto
Coordonnateur résident Nom : [Redacted] <i>Isa Sanogo</i> <i>Coordonnateur résident</i> Signature: [Redacted] Titre: [Redacted] Date et visa: <i>7-11-2022</i>	Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO) Elizabeth Spehar [Redacted] Signature: [Redacted] Sous-Secrétaire générale pour l'appui à la consolidation de la paix Date et visa: <i>09/11/2022</i>

* Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF (4 pages max)

- a) Décrire brièvement les conclusions principales de l'analyse de conflit en ce qui concerne les principales thématiques du projet.

Contexte démographique, social et économique

Madagascar compte près de 26 millions d'habitants relativement à dominance féminine avec une forte proportion de jeunes qui forment plus de deux tiers de la population. Les statistiques disponibles révèlent que près de 18 millions de la population, soit 70% ont moins de 30 ans, 64% sont âgés de moins de 25 ans et 47% ont moins de 15 ans (RGPH 3- INSTAT- 2018). L'âge moyen de la population est de 21 ans ; ce qui, en principe, constitue un atout pour le développement socio-économique du pays.

La situation socio-économique du pays est toutefois marquée depuis des décennies par une pauvreté ambiante avec 74.2% de la population vivant en dessous du seuil de la pauvreté multidimensionnelle (RGPH3-2018) ainsi qu'un PIB de 521\$ en 2021, contre 502 \$ en 2020 et un taux de croissance économique de 3,5% en 2020. Plus de 6 jeunes sur 10 vivent dans des ménages pauvres, 69% des jeunes sont des travailleurs non réguliers dans l'économie informelle, seuls 2,5% des jeunes sont des entrepreneurs (*Fiche d'information de l'ONEF, Avril 2017*). Selon le Profil Genre Madagascar, il y a plus de femmes que d'hommes dans les entreprises informelles hors agriculture (147 femmes pour 100 hommes)⁹. Le taux de chômage à Madagascar touche 80% de la population et six personnes au chômage sur dix sont des femmes.¹⁰

Cette situation est aggravée ces dernières années par d'autres facteurs de vulnérabilité. La crise de la Covid 19 a effacé plus d'une décennie de gains en matière de revenu par habitant et a amené le taux de pauvreté à un nouveau record de 81 % (seuil de pauvreté international de 1,90 \$/habitant/jour).¹¹ Une série d'événements météorologiques violents, dont quatre tempêtes tropicales, a frappé Madagascar depuis le début de l'année 2022 touchant ainsi plus de 450 000 personnes. La hausse des prix mondiaux de l'énergie et des denrées alimentaires résultant de l'actuelle guerre en Ukraine n'a pas épargné non plus le pays. Une hausse de 40% du prix du carburant a été enregistrée depuis la deuxième semaine du mois de juillet 2022 ; ce qui a exacerbé le phénomène d'inflation déjà existant.

L'ensemble de ces facteurs fragilise davantage une frange vulnérable de la population, constituée principalement des enfants, des jeunes et des femmes.

Le problème en matière de pérennisation de la paix auquel le projet va répondre

Quoique Madagascar ne connaisse pas des conflits ouverts, il fait face à des tensions sociales palpables. Ces foyers de tensions qui se développent historiquement dans les principales villes du pays, ont besoin d'une attention particulière afin de ne pas se transformer en confrontations ouvertes, notamment lors des situations socio-politiques tendues souvent observées à la veille

⁹ Selon Profil Genre Madagascar, Groupe de la Banque Africaine de développement 2021

¹⁰ <https://lobserveur.info/article/102798/afrique/madagascar-80-de-la-population-au-chomage>
Nations Unies, Département des Affaires économiques et sociales, Division de la population, World Population Prospects, The 2015 Edition

¹¹ <https://www.banquemonddiale.org/fr/country/madagascar/overview>

des échéances électorales. En effet, des facteurs sociaux latents combinés à des éléments déclencheurs ponctuels (comme des manifestations de rue et affrontements avec les forces de l'ordre) peuvent très vite mettre en branle une situation de crise pouvant paralyser l'ensemble du pays.

Dans le contexte actuel qui prévaut à Madagascar, la pauvreté multidimensionnelle associée à une situation d'inégalité sociale de plus en plus flagrante résultant de ces facteurs de vulnérabilité préalablement énoncés s'avère être une source de tension au niveau des différentes franges de la société; pour ne pas citer que l'émeute à Toamasina lors de la pandémie de la Covid 19 en 2020 et la récente manifestation contre le délestage dans certains quartiers de la capitale.¹² Le bien-être et l'avenir d'une grande partie des jeunes adolescent(e)s et en âge d'intégrer la population active sont compromis par le fait qu'ils ont un accès de plus en plus limité aux opportunités socio-économiques, aux services et dispositifs d'encadrement censés garantir leur autonomisation. Cette situation est aggravée par la non-inclusion de ces jeunes dans le processus de prise de décision aussi bien au niveau communautaire que dans les instances de définition des politiques publiques à tous les niveaux.

A l'image des crises socio-politiques récurrentes des cinq (5) dernières décennies, les sentiments de frustration et de marginalisation des jeunes constituent un moteur des événements qui ont déstabilisé le pays, un phénomène qui trouve ses racines dans le manque de réactivité des institutions aux besoins des jeunes. Malgré leur intérêt manifeste à jouer un rôle positif dans le développement du pays, les jeunes ne bénéficient pas souvent de cadre institutionnalisé pour s'exprimer et interagir efficacement avec les institutions. Leur implication dans la vie politique et civique se fait souvent de manière opportuniste, surtout lors des élections. Motivés par des gains ponctuels et dérisoires, les jeunes hommes et femmes sont souvent relégués à un rôle de figurants et de simples supporters des candidats. Souvent mal préparés et non encadrés par des structures appropriées, ils ont ainsi tendance à être instrumentalisés et piégés par des enjeux politiques qui ne répondent pas forcément à leurs réelles préoccupations. Par ailleurs, la vie politique est souvent perçue comme élitiste et corrompue. Ainsi, l'engagement civique des jeunes reste faible et se traduit principalement par un taux d'inscription sur la liste électorale, surtout pour les jeunes femmes. Dans ce contexte et faute d'alternative, certains jeunes participent directement et/ou soutiennent des événements violents qui leur permettent d'exprimer leurs besoins et leurs frustrations. Un certain nombre de paramètres socio-économiques et politiques laissent à craindre que ce risque soit de plus en plus avéré dans le contexte actuel à la veille des prochaines échéances électorales de 2023/2024.

L'analyse de conflits réalisée par le groupe élargi de rédaction du présent projet nous amène à accorder une attention particulière sur trois formes de tensions émergentes résultant du phénomène de marginalisation des jeunes dans les principales agglomérations connues historiquement comme les points de départ des crises socio-politiques à Madagascar, à savoir :

- a) Le phénomène d'insécurité impliquant les jeunes dans les quartiers défavorisés des grandes villes ;

¹² <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20200605-madagascar-coronavirus-tensions-tamatave>
<https://lexpress.mg/27/03/2020/toamasina-les-tireurs-de-pousse-pousse-se-revoltent/>
<https://www.facebook.com/2424.mg/videos/delestage-des-habitants-ditaosy-unis-dans-la-protestation-contre-la-jirama/522412796241771/>
<https://www.madagascar-tribune.com/Les-habitants-d-Itaosy-en-furies.html>

- b) Les grognes et les revendications récurrentes des étudiants qui ont tendance à déborder du cadre universitaire ;
- c) Une opinion publique (surtout celle des jeunes en manque de repères) de plus en plus forgée par l'expression des haines et des violences sur les réseaux sociaux et les médias.

L'analyse a permis aussi de mettre en évidence le potentiel pour la paix que représentent les jeunes, notamment à travers les dynamiques sur lesquelles le projet peut s'appuyer pour atteindre les résultats de consolidation de la paix.

Le phénomène d'insécurité impliquant les jeunes dans les quartiers défavorisés des grandes villes (Antananarivo, Toamasina, Antsiranana)

A Madagascar, l'exposition des jeunes au phénomène de tension sociale et d'insécurité n'est certes pas propre au milieu urbain. Toutefois, c'est dans les grandes villes que le lien entre ce phénomène et les potentielles crises socio-politiques est de plus en plus avéré.

Même si leur point commun est d'être souvent en marge de la société, l'analyse des profils des jeunes potentiellement impliqués dans les tensions communautaires dans les quartiers urbains défavorisés met en évidence des groupes assez distincts.

La première catégorie est constituée par des jeunes hommes souvent surnommés "gros bras". Il s'agit de ceux qui sont enrôlés en premier lieu dans des émeutes en temps de crise. Ce sont principalement des jeunes hommes adultes chômeurs ou exerçant des emplois informels et précaires (manutentionnaires, tireurs de charrette ou de pousse-pousse...). Les quartiers défavorisés dans lesquels ils évoluent sont touchés par le phénomène d'oisiveté et de consommation des substances illicites où la violence et différentes formes de délinquances sont monnaie courante (vols à la tire...) et touchent certains de ces jeunes. De plus en plus nombreux à cause de la difficulté économique à laquelle ils font face au quotidien, ces jeunes sont souvent attirés par toute opportunité de gagner de l'argent, ce qui les expose à toutes formes de tentation pour commettre des actes illégaux et parfois criminels. Ils évoluent dans des groupes très structurés dirigés par des leaders qui la plupart du temps sont eux-mêmes les relais de certains politiciens pour mobiliser la population au niveau des quartiers. Ces jeunes sont souvent payés par ces derniers pour fomenter des troubles et perpétrer des casses en temps de crise. Un document d'évaluation produit par UNICEF sur la crise de 2009 fait état de ces pratiques sur l'instrumentalisation des jeunes des quartiers défavorisés.¹³ Ce document explique que "certains jeunes ont été choisis pour participer à des émeutes de rue et pour inciter la violence ou le pillage à des endroits de la ville déterminés à l'avance. En échange, on leur a fourni l'immunité contre tout crime commis, de l'argent en espèces ou des éloges de la communauté." Ils sont ainsi pris en otage par cette pratique dont ils ne mesurent pas forcément la portée et l'impact. Le rapport d'UNICEF précise que "dans certains cas, ils ont avoué qu'ils n'avaient jamais pensé que la situation pourrait aller si loin, et n'ont jamais eu l'intention de participer aux abus ou violences physiques".

L'autre catégorie est formée par des groupes qui ne sont pas d'entrée acteurs dans les situations de trouble en période de crise mais qui peuvent facilement se mobiliser lorsque les tensions gagnent l'ensemble de la communauté. Il y a notamment les adolescents issus des ménages défavorisés. Majoritairement non scolarisés ou en situation d'abandon scolaire, ces jeunes sont la plupart du temps impliqués dans des faits de délinquances juvéniles au niveau des quartiers. Le cas le plus connu est lié au phénomène "foroche" dans le nord de Madagascar, où des jeunes entre 11 et 17 ans sont organisés en bande de 20 à 30 individus pour terroriser et proliférer des

¹³ UNICEF, La boîte de pandore : les jeunes se trouvent à la croisée des chemins. Evaluation d'urgence des jeunes sur la crise socio-politique à Madagascar et ses conséquences. Juin 2009
https://madagoravox.files.wordpress.com/2012/08/madagascar-pandora_box_french-unicef-2009.pdf

actes de violences dans les villes. Le risque vient du fait que ces jeunes sont facilement influençables et subissent souvent les pressions de leurs pairs et aînés.

Les femmes sont peu ou pas présentes dans les actes de violence ou les revendications observés jusqu'alors. Des obstacles culturels invisibilisent le rôle des femmes dans ce type d'événements. En effet, la culture malgache désapprouve les femmes qui osent s'exprimer ou faire des revendications publiques. La norme majoritaire est de cantonner les femmes dans la sphère privée. Il est souvent considéré que « *le mariage et la maternité représentent l'un et l'autre la vocation commune de la femme malgache* ». ¹⁴ Il y a une essentialisation du rôle des femmes en tant qu'épouses et mères qui les excluent de la place publique et leur confèrent la responsabilité du foyer. On observe par conséquent une forte inégalité d'accès des femmes aux opportunités professionnelles par rapport aux hommes. Le taux d'inactivité est très présent chez les femmes. On compte 27 % de la population inactive en 2018 dont 31.2 % d'hommes et 68.8 % de femmes. Sur la totalité des personnes inactives, 45.6 % sont des femmes mariées sans emploi. ¹⁵ Ainsi, même si elles s'investissent rarement dans des formes de violences communautaires, les jeunes femmes vulnérables font partie aussi des groupes qui se laissent entraîner dans le pillage des commerces lorsque la situation se dégrade en émeute généralisée. Afin de subvenir aux besoins de leurs familles et face à leurs situations souvent précaires elles sont amenées à être à l'affût des moindres opportunités pour accéder à des ressources même de manière ponctuelle.

Malgré l'invisibilisation du rôle des femmes, plusieurs projets d'empowerment ont déjà souligné le potentiel des femmes dans les espaces civiques pour permettre l'avènement d'une société plus inclusive et pacifique. On peut citer le projet Tailily Raïke du PBF, qui, grâce à un travail avec les élues locales, a permis l'empowerment des femmes des communautés et le changement de mentalité des hommes sur les normes défavorables aux femmes dans la prise de décision.

Il existe également des opportunités sur lesquelles le projet peut s'appuyer pour engager les jeunes susceptibles d'être impliqués dans des violences, en faveur de la prévention de conflit, de la consolidation de la paix et dans ce sens soutenir leurs capacités à ne pas succomber aux actions d'instrumentalisation et de manipulation liées à leur situation de vulnérabilité. Des structures spécifiques pour les jeunes telles que Maison des jeunes, Espaces jeunes, Coins jeunes et Kiosques jeunes, ont été mises en place mais la couverture reste largement en - dessous de leurs besoins. Malgré l'absence d'infrastructures ou de dispositifs d'encadrement formels, les jeunes des quartiers défavorisés sont souvent structurés autour des activités économiques, culturelles et sportives. Le caractère populaire des sports comme le rugby (cas des quartiers défavorisés de d'Antananarivo) peut par exemple servir d'élément fédérateur pour mobiliser les jeunes, les amener à parler de leurs préoccupations entre eux et de les remonter vers les institutions à travers des démarches beaucoup plus paisibles. L'expérience du projet "Art populaire" financé par le PBF dans le sud de Madagascar a démontré l'impact d'une telle approche sur le changement de comportement des jeunes et leur engagement en faveur de la consolidation de la paix. En effet, l'évaluation finale du projet a révélé que l'implication des jeunes dans le projet a contribué significativement à la réduction de l'insécurité dans les zones cibles. Le projet a pu impliquer 3817 jeunes de 10 à 30 ans dont 1847 jeunes femmes et filles. Le rapport cite "Beaucoup de jeunes des Fokontany voisins des communes d'intervention ont également rejoint leurs amis ou anciens ennemis pour participer à un projet prônant le retour à la paix et à une vie citoyenne. Le changement de comportement et l'attitude des jeunes dont

¹⁴ ANDRIANJAFITRIMO, Lantosoa. **La femme malgache en Imerina au début du XXI^e siècle**. [S. l.] : Claude Allibert, 2003.

¹⁵ USAID et al. **Troisième recensement général de la population et de l'habitation (RGPH-3)**. 2021, Vol. Tome 1.

des ex-voleurs de zébus a surpris leurs proches et leur communauté. Ces jeunes ex-délinquants se sont laissés approcher par les forces de sécurité et la justice, leurs ennemis d'hier. Désormais, ils peuvent faire entendre leur voix et participent activement à la vie communautaire."

A travers les acquis des projets précédemment intervenus dans ces quartiers, il y a aussi des réseaux des jeunes qui se mobilisent déjà pour les actions sociales et la consolidation de la paix. C'est le cas notamment des "Jeunes Ambassadeurs de la Paix", "Jeunes pairs éducateurs" et les Youth Peacebuilder (YPB). Le Ministère de la Jeunesse et des Sports a en effet mis en place un réseau de Jeunes pairs éducateurs travaillant au sein des structures de jeunesse ou dans les communautés afin d'aider leurs pairs à adopter des comportements responsables et sains.

Les Jeunes Ambassadeurs de la Paix quant à eux sont un réseau créé lors des différents projets financés par PBF.

Ces jeunes constituent des relais pour la diffusion des messages favorisant le changement positif de comportement de leurs pairs. De toute évidence, ils sont les plus aptes à comprendre les réalités dans lesquelles les jeunes des quartiers évoluent, leurs griefs et ce dont ils ont besoin. Ils savent mieux que quiconque comment engager des discussions avec leurs pairs sur des propos sensibles leur concernant. Parmi eux, il y a notamment les jeunes filles mères messagères de paix qui sont formées et possèdent la capacité de sensibiliser leurs paires au niveau des villes d'interventions retenues.

L'existence du Système d'Alerte Précoce et de Prévention des Conflits (SAP-PC) qui est opérationnel au niveau national offre aussi une possibilité de développer des dispositifs de veille impliquant les jeunes à l'échelle de ces localités spécifiques ciblées par le projet. Grâce à un réseau national de plus de 7000 jeunes observateurs (dont 45% des filles), le SAP-PC produit des informations et connaissances régulières pour cerner assez tôt les principales problématiques susceptibles d'alimenter des conflits dans les différentes localités du pays. Les résultats du SAP-PC alimentent les actions de plaidoyer vis-à-vis des acteurs institutionnels et autorités pour anticiper et prendre les bonnes décisions au moment opportun sans que les situations à risques de conflits dégénèrent.

Sur le plan institutionnel, les mécanismes de représentation promus par le Ministère de la Jeunesse et des Sports (Groupement communautaire des jeunes, Conseil Communal de la Jeunesse) constituent un cadre pour faciliter l'interaction des jeunes avec les institutions et renforcer leur participation au processus de prise de décision au niveau communautaire et communal. Sur la base des expériences dans différentes localités du pays et en tenant compte des forces, les faiblesses ainsi que les éventuels risques, le ministère s'engage actuellement dans la stabilisation du cadre légal régissant ces structures. En ce qui concerne la promotion du genre, l'engagement du processus d'adoption de la nouvelle loi sur la participation des femmes aux postes de décision ouvre aussi une nouvelle perspective pour l'empowerment des jeunes femmes et filles. D'ailleurs, les prochaines échéances électorales constituent une période cruciale pour que les jeunes s'engagent positivement et plaident auprès des dirigeants pour qu'ils comprennent et répondent à leurs préoccupations de manière beaucoup plus systématique.

Les grognes et les revendications récurrentes des étudiants qui ont tendance à déborder du cadre universitaire

Depuis l'indépendance, les crises politiques récurrentes à Madagascar passaient toujours par la mobilisation des jeunes, notamment en milieu universitaire. Le plus emblématique reste

l'événement de 1972 dont on célèbre le 50^{ème} anniversaire cette année. Conduisant à la chute du régime de la première république, cette crise trouve son origine dans les revendications des étudiants, tout d'abord au niveau de l'École de médecine de Befelatanana puis étendue dans tout le milieu universitaire et scolaire avant d'atteindre toutes les franges de la société.¹⁶ La connexion de ces mouvements étudiants avec ceux des jeunes dans les quartiers défavorisés de la capitale (les « ZOAM » ou Jeunes gens sans travail à Madagascar) a servi d'accélérateur de la crise de 1972.¹⁷ Même s'il ne constituait pas la cause principale des crises socio-politiques successives après 1972, ce phénomène de mobilisation des étudiants a été encore observé au début de la crise de 1991 (manifestation des étudiants au COUM 67 ha) ainsi qu'en 2002 et en 2009. A l'origine, il s'agissait toujours des revendications légitimes liées au fonctionnement interne des universités, mais elles peuvent très vite évoluer, sortir du cadre universitaire et revêtir des caractères politiques en fonction du contexte qui prévaut dans le pays.

Actuellement, la situation des étudiants au niveau des universités publiques est en effet marquée par le problème récurrent de bouleversement des calendriers universitaires et de retard de paiement des bourses d'études. A cela s'ajoutent les conditions d'hébergement souvent déplorables dues à la vétusté des infrastructures et à la surpopulation dans les cités universitaires. Les capacités d'accueil des universités publiques ont du mal à suivre le nombre des jeunes bacheliers qui ne cessent d'augmenter chaque année. Rien que dans la province d'Antananarivo, il y a eu 46 235 élèves qui ont eu leur diplôme de baccalauréat en 2021.¹⁸ Les grèves et les manifestations des étudiants sont devenues un phénomène qui caractérise les années universitaires surtout dans les villes comme Antananarivo, Toamasina et Toliara qui concentre plus de 60% des étudiants inscrits dans les universités publiques à Madagascar.

L'absence ou la non-effectivité d'un cadre approprié de dialogue et de mécanisme de traitement de leurs doléances par les institutions concernées amènent souvent les étudiants à emprunter des voies plus radicales dans leurs revendications. Souvent infiltrés par des acteurs politiques (qui paient les meneurs), les manifestations des étudiants ont tendance à déborder du cadre universitaire et débouchent sur des troubles affectant la vie publique et des confrontations violentes avec les forces de l'ordre.¹⁹ Les cas récents des manifestations étudiantes à Toamasina et à Toliara ont montré que ces affrontements avec les forces de l'ordre entraînent des blessures et même des pertes en vie humaine, sans parler des violations récurrentes de la franchise universitaire.²⁰ On retrouve en grande majorité des jeunes hommes dans ces manifestations violentes. Les étudiantes sont ainsi beaucoup moins visibles bien qu'elles subissent les mêmes conditions difficiles que leurs homologues masculins. Les tensions latentes et les manifestations violentes dans les universités constituent toujours

¹⁶ <https://information.tv5monde.com/afrique/madagascar-mai-1972-la-jeunesse-malgache-se-souleve-contre-l-ordre-etabli-455597>

¹⁷ https://www.lemonde.fr/archives/article/1972/12/04/le-mouvement-de-mai-les-zoam_3034603_1819218.html

¹⁸ <https://www.moov.mg/actualites/nationale/detail/baccalaur%C3%A9at-2021-46-235-nouveaux-bacheliers-pour-tana>

¹⁹ <https://depeche-taratra.mg/toamasina-le-gouvernement-denonce-toutes-tentatives-dinstrumentalisation-des-jeunes/>

²⁰ <https://www.moov.mg/actualites/nationale/detail/universit%C3%A9-de-toamasina-un-%C3%A9tudiant-d%C3%A9c%C3%A8de-lors-d%E2%80%99une-manifestation>

<https://www.madagascar-tribune.com/Un-etudiant-blesse-par-balle-un-autre-batiment-en-feu.html>

<https://lexpress.mg/19/03/2022/ankatso-nouvel-affrontement-etudiants-forces-de-lordre/>

une sorte de bombe à retardement qui risque d'embraser le contexte politique et social déjà tendu dans le pays.

En milieu universitaire, les associations et les autres mécanismes de représentation des étudiants constituent un point d'entrée pour les engager dans le processus de prévention des conflits et de consolidation de la paix. Ces associations étudiantes sont structurées par filière mais aussi par origine ethnico-régionale (au niveau des cités universitaires). Impliquant des membres sans distinction de genre, elles servent à la fois d'espaces de solidarité entre étudiants mais aussi d'interfaces pour défendre leurs intérêts à différents niveaux. Les forces et les faiblesses des mécanismes d'interaction existante entre les étudiants et les administrations seront aussi évaluées pour mieux les valoriser sans oublier les infrastructures de communication comme les radios universitaires.

Le projet bâtira aussi sur les acquis des interventions précédentes du PBF en milieu universitaire, dans le cadre notamment du projet "Rary Aro Mada" en valorisant les dispositifs comme les centres de ressources sur les Droits de l'Homme, les conférences de haut niveau sur des thématiques liées à la consolidation de la paix ainsi que les pages facebook créée pour promouvoir l'interaction avec les étudiants.

Une opinion publique (surtout celle des jeunes en manque de repères) de plus en plus forgée par l'expression des haines et des violences sur les réseaux sociaux et les médias.

L'accès à l'information est un droit fondamental sur lequel dépend majoritairement la pleine participation des jeunes aux initiatives à leur développement dans tous les domaines. Les avancées technologiques ont fait que les ressources innovantes, à jour et de qualité sont majoritairement accessibles via les appareils connectés. Toutefois, l'accès disparate aux avancées technologiques à Madagascar ont mis en exergue la fracture numérique entre milieu urbain et rural. Selon le Digital Report 2022 de We Are Social et Kepios, dédié à Madagascar, 22,3% des malagasy ont accès aux réseaux sociaux parmi eux l'on dénombre 54,8% d'hommes et 45,2% de femmes. Et 10,9% des plus de 13 ans utilisateurs actifs des réseaux sociaux soit plus de 3 millions de jeunes internautes qui utilisent les réseaux sociaux non seulement en tant que loisirs mais également en tant que sources d'informations. A Madagascar, les réseaux sociaux sont devenus un outil incontournable dans la vie quotidienne des zones urbaines. Le dynamisme et l'interaction au niveau des réseaux sociaux font que de nombreuses informations y sont disponibles en temps réel.

Généralement scolarisés et sans distinction de sexe, ils sont de plus en plus jeunes à être actifs sur les réseaux. Le réseau social le plus connu et utilisé à Madagascar est facebook, ces dernières années cette plateforme a permis à quelques mouvements d'activistes jeunes de prendre forme et de mobiliser les internautes dans différentes formes d'engagements incluant ceux pour les droits de l'Homme. Le mouvement AOK'IZAY et "le mouvement pour la différence" sont tous deux nés sur facebook à partir de l'engagement de plusieurs acteurs dont les jeunes activistes qui se sont indignés face aux enlèvements récurrents perpétrés contre les enfants dans la capitale et particulièrement ceux atteints d'albinisme dans le Sud de Madagascar. Ce réseau social a soutenu le lancement de l'alerte pour la prise d'action des autorités face à l'insécurité généralisée dans la capitale. Cela a permis de mobiliser une dynamique de solidarité entre la gendarmerie et l'ensemble des internautes dans le partage d'informations et des témoignages ou pistes qui pouvaient aider à réduire les cas d'enlèvement et en même temps à contenir les foyers de tension potentiels en agissant de manière solidaire.

Le dynamisme et l'interaction au niveau des réseaux sociaux font que de nombreuses informations y sont disponibles en temps réel. Malheureusement, cela est aussi accompagné d'un niveau élevé de risque d'infomédiation puisque les informations qui y figurent ne proviennent pas forcément de sources fiables et vérifiables. Et il arrive parfois que certains utilisent les réseaux comme un moyen pour arnaquer, pour véhiculer des messages de haine et d'incitation aux polémiques, créant ainsi des foyers de tensions surtout durant les périodes électorales. Par ailleurs, l'exposition des jeunes du milieu urbain aux réseaux sociaux et les sites internet promouvant la violence, favorise la manipulation intentionnelle de l'information, créant ainsi de nouveaux foyers de tensions. Comme il faut déjà avoir le minimum de moyen pour y accéder, les jeunes exposés à ces formes de tensions sur les réseaux sociaux sont issus des catégories sociales moins défavorisées. L'accès à internet varie selon le niveau de vie des populations. La proportion des femmes ayant accès à Internet varie de 0,4% chez les femmes de catégories socio-économiques les plus basses à 48% pour les catégories socio-économiques les plus élevées. Pour les hommes, elle varie de 1,2% à 58,3% respectivement pour les mêmes catégories (EDSMD-V,2021).

Généralement scolarisés et sans distinction de sexe, ils sont de plus en plus jeunes à être actifs sur les réseaux. Certes, il y a peu de chance que ces jeunes participent à des émeutes ou des conflits sociaux ouverts en temps de crise à cause de leur situation relativement privilégiée. Toutefois, ils se laissent facilement embarqués dans des formes de manipulation sur la toile. Le caractère chaotique des échanges sur les réseaux sociaux peut amener ces jeunes (souvent sans repères) à participer à des discussions pouvant attiser la violence et la haine au niveau de la société. Souvent repris par certains médias traditionnels, ces discussions tendancieuses ont des potentiels effets déclencheurs d'un phénomène qui peut atteindre rapidement l'ensemble de la société.

En plus des efforts de réglementation qui commencent à se mettre en place, l'existence des initiatives promues par des organisations comme l'Union Européenne et celles prévues par d'autres projets au sein du Système de Nations Unies pour lutter contre la propagation des fausses informations et des discours dangereux sur les réseaux sociaux constitue des opportunités pour mieux accompagner l'expression des jeunes dans cet environnement. En développant des complémentarités avec ces initiatives, le projet s'appuiera aussi sur certains "influenceurs" qui agissent pour la promotion des valeurs liées à la cohésion sociale et la paix sur les réseaux sociaux. Les médias dédiés aux jeunes comme "SIFAKA" seront aussi valorisés pour diffuser des messages et aménager un espace d'expression sécurisé pour ces jeunes. L'existence des réseaux Juniors Reporters Clubs (JRC), qui sont des jeunes adolescents reporters formés aux émissions radiophoniques renforcera ce dispositif.

En plus des capacités pour la paix dans ces différents secteurs, le projet valorise aussi les opportunités et telles que :

- La politique nationale de la jeunesse nommée "programme Fanoitra" présentant un axe sur la paix et la sécurité engageant ainsi les institutions concernées à renforcer l'environnement d'expression et de participation des jeunes pour la consolidation de la paix au niveau communautaire. Il est élaboré avec l'implication effective des jeunes des 23 régions de Madagascar. Le programme vise une forte mobilisation des jeunes à la base dans la concrétisation des ODD et Velirano du Président de la République. Les objectifs du programme sont de :
 - Promouvoir une forte participation citoyenne des jeunes en vue de l'émergence inclusive et durable des communautés de base.
 - Garantir l'autonomisation des jeunes à travers l'initiative « Pôles emplois jeunes ».Le programme voudrait capitaliser les acquis concernant le mécanisme de participation

des jeunes pour l'amplification de leurs voix à travers les conseils des jeunes ainsi que les Structures locales de concertation. Malgré un important gap financier du programme, le Gouvernement a procédé au lancement officiellement tout en réalisant des plaidoyers auprès des partenaires de développement. Un effort pour le renforcement du cadre légal et institutionnel y afférent est également initiée au niveau du ministère. Le projet entend appuyer ces démarches pour promouvoir l'inclusion des jeunes et faciliter le dialogue avec les institutions.

- L'initiative du « Forum des Jeunes » qui a eu lieu le 4 et 5 mai 2022 sous le parrainage de la Primature avec la participation de UNFPA, BIT, ONUDI et le PNUD. Ce Forum a conclu sur 10 recommandations et ceci jette les bases pour une feuille de route nationale en appui de la jeunesse Malagasy.
- L'existence des Réseaux Junior Reporters Clubs (JRC), des adolescents et jeunes formés à l'animation des émissions radiophoniques
- Le réseau des jeunes du Youth Leadership Training Programme (YLTP) regroupant plus de 300 jeunes experts dont 49% de femmes et 51% d'hommes, dans leurs domaines respectifs, membres de partis politiques, acteurs de la société civile, membres de la gendarmerie, etc...
- Les nombreuses manifestations et événements culturels, sociaux, nationaux et internationaux (le sommet Youth Connekt qui se tiendra à Kigali, Rwanda en octobre 2022...) regroupant systématiquement les jeunes seront des instances de plaidoyer et de mobilisation sociale pour l'engagement des acteurs dans la prévention des conflits.

- b) Une brève description de la façon dont le projet s'aligne avec / soutient **les cadres stratégiques** gouvernementaux et des Nations Unies **existants**²¹, et comment il garantit l'**appropriation nationale**. Si ce projet est conçu dans un pays PRF, décrivez comment l'objectif principal fait progresser un objectif stratégique pertinent identifié par le processus d'éligibilité.

En référence à la résolution 2250 du Conseil de Sécurité des Nations Unies et à l'agenda Jeunesse, Paix et Sécurité, affirmant que les jeunes doivent jouer un rôle important dans la prévention et le règlement des conflits et de la réussite des activités de maintien et de consolidation de la paix, le présent projet s'inscrit dans le cadre de la Stratégie Youth 2030 « travailler avec et pour les jeunes » et dans celui des priorités de Madagascar avec la Stratégie Nationale de la Jeunesse à travers le “Fanoitra ho an'ny Veliranon'ny Tanora” signifiant “Levier pour l'émergence des jeunes à la base”. Ce document décline concrètement les engagements nationaux pour le développement de la Jeunesse, plus particulièrement à travers le “Veliranon'ny Tanora 2 sur la Jeunesse, Paix et Sécurité.”

La contribution du projet dans la mise en œuvre de la Résolution 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité sera concrétisée à travers la mise en œuvre d'une démarche visant à inclure les jeunes femmes dans les approches relatives à la sécurité et à la construction de la paix.

Enfin, le projet développera des synergies avec les autres initiatives du SNU pour promouvoir un environnement social apaisé. Sur le plan programmatique, il s'inscrit dans le cadre du Priorité stratégique 1 de l'UNSDCF 2021-2023 : « Renforcer la Bonne gouvernance, l'Etat de droit et la Sécurité ».

L'appropriation nationale du projet sera tout d'abord assurée à travers son ancrage institutionnel au niveau du Ministère de la Jeunesse et des Sports et l'alignement avec le cadre stratégique existant comme décrit plus haut. Sa mise en œuvre va impliquer aussi d'autres

²¹ Y compris les stratégies et engagements nationaux en matière de genre et de jeunesse, tels qu'un plan d'action national sur 1325, une politique nationale de la jeunesse, etc.

institutions (ministères, collectivités, universités) et acteurs de la partie nationale, la Société Civile et plus particulièrement les jeunes eux-mêmes à travers les réseaux actifs dans les zones d'intervention.

- c) Une brève explication de la façon dont le projet comble les lacunes stratégiques et financières et complémente toute autre intervention pertinente, financée par le PBF ou autrement. Fournissez également un bref résumé des interventions existantes dans le secteur de la proposition en remplissant le tableau ci-dessous.

Malgré le nombre relativement important des projets d'appui à la jeunesse dans le pays (pour la plupart social et économique), rares sont ceux qui misent sur leur engagement civique et politique pour casser le cycle d'instabilités récurrentes qui compromettent à chaque fois les acquis pour le développement du pays. Le projet entend combler cette lacune en initiant des actions catalytiques qui fédéreront les autres initiatives pour l'autonomisation des jeunes.

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Orientation du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
Observatoire des jeunes citoyens engagés pour une gouvernance plus inclusive, efficace et apaisée. OBSMADA (18 mois, jusqu'en février 2023)	PBF USD 1,500,000	OBSMADA appuie les jeunes à (i) mettre en place un système d'alerte précoce et de prévention des risques de conflits ; (ii) s'engager dans les contrôles citoyens des actions publiques favorables à la paix et (iii) mener des actions de réponses aux risques de conflits portés par ou structurés autour des jeunes et faire des plaidoyers/recours efficaces auprès des autorités/décideurs.	Le projet valorisera et mettra en échelle les acquis de OBSMADA dans l'opérationnalisation du Système d'Alerte Précoce et de Prévention des conflits. Les rapports trimestriels du SAP-PC permettront d'alimenter des indicateurs qualitatifs de résultat
Consolider et accélérer les acquis de la paix à Madagascar durant la crise du COVID-19 CAPMADA (12 mois, jusqu'en décembre 2021)	PBF USD 1,508,111	CAPMADA est innovant dans la mesure où il est le premier projet à être mis en œuvre à Madagascar qui aborde l'enjeu des incidences en matière sécuritaire,	Le projet travaillera sur la base des acquis de CAPMADA sur l'occupation de l'espace civique et démocratique en temps de crise.

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Orientation du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
		de gouvernance, et de protection des droits des personnes les plus vulnérables, liées à la crise sanitaire.	
RINDRA- Renforcer la Gouvernance à Madagascar (5 ans, jusqu'en septembre 2026)	USAID/PNUD USD 15,500,000	RINDRA a pour objectif d'aider le Gouvernement de Madagascar à améliorer la redevabilité et l'efficacité, à travers (i) un engagement accru à faire respecter l'état de droit ; (ii) un accès accru et une gestion efficace des ressources financière pour le développement ; (iii) l'établissement des conditions de base pour mieux répondre aux besoins de la population	Le projet sera articulé au volet 3 de RINDRA qui consiste, d'une part à promouvoir la participation citoyenne des groupes sociaux marginalisés, au niveau notamment des deux villes d'Antananarivo et de Toamasina, et d'autre part initier des débats sur la politique publique impliquant le milieu universitaire
Prévention de la violence, de la délinquance juvénile et de l'insécurité dans les régions de DIANA et SAVA du Nord de Madagascar (Projet Vanille) (24 mois jusqu'au 15 juillet 2022)	PBF USD 1,499,926	Le projet Vanille vise à promouvoir un environnement favorable à l'implication de tous les acteurs dans la prévention et les réponses à la violence et à l'insécurité dans les deux régions.	Le projet se basera sur les acquis du projet Vanille pour le renforcement des jeunes et des structures institutionnelles pour prévenir les conflits en tant de crise dans les régions Nord de Madagascar.

D'autres modèles de contribution efficace des jeunes dans la promotion des conflits sont aussi notés avec les récentes initiatives supportées par le PBF (i) le Projet dénommé "Art populaire" dans le sud ayant engagé les jeunes à diffuser les messages de paix et à rapprocher la

communauté auprès les forces de sécurité et de défense. Il est à noter que ce modèle considéré comme bonne pratique est planifié par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, à travers la stratégie nationale “Fanoitra” pour être répliqué dans les autres régions de l’île afin d’impliquer les jeunes dans la consolidation de la paix; (ii) dans le Nord du pays, avec le projet “Vanille” qui vise à promouvoir un environnement favorable à l’implication de tous les acteurs dans la prévention et les réponses à la violence et à l’insécurité dans deux régions, l’éducation par les jeunes pairs avec les dialogues communautaires et intergénérationnels démontrent la capacité des jeunes à promouvoir la cohésion sociale et la paix dans les zones de la filière vanille et où le phénomène “foroche” ou la délinquance juvénile était important; enfin (iii) le projet OBS-Mada engage les jeunes de manière effective dans un système d’alerte précoce et de prévention des risques de conflits.

II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

a) Une brève description de l’orientation stratégique et de l’approche du projet

Le caractère déterminant de l’engagement des jeunes dans la mitigation des risques des tensions pouvant déstabiliser le pays à la veille des prochaines échéances électorales justifie la nécessité immédiate d’entreprendre des actions pour les aider à faire entendre leur voix tout en développant leur résilience à toutes formes d’instrumentalisation. Les analyses situationnelles existantes révèlent que même s’ils représentent une force potentielle non négligeable pour une paix durable, les jeunes sont souvent piégés par des enjeux politiques qui ne servent pas forcément leur intérêt dans le long terme. Pour y faire face, le projet mettra l’accent sur l’appui aux initiatives de structuration des jeunes afin de répondre à leurs besoins et leurs intérêts, y compris les jeunes femmes pour qu’ils/elles puissent constituer une force incontournable dans la vie publique en portant leurs voix et qu’ils/elles puissent devenir des acteurs de changement social en faveur de la consolidation de la paix. La stratégie du projet consiste aussi à soutenir l’effort des institutions locales et nationales dans l’instauration de conditions cadres favorables à la participation et à la prise en compte des préoccupations des jeunes.

Ainsi, dans une perspective de renforcement de capacités, le projet adoptera une approche différenciée pour engager les jeunes en fonction de leurs sous-catégories d’âge et des milieux où ils évoluent (communautaire et universitaire). Une importance particulière sera accordée aux aspects liés au genre pour amplifier les voix des jeunes filles/femmes qui sont peu visibles dans les quartiers défavorisés et dans les universités et renforcer leur implication dans le processus de consolidation de la paix.

Dans un contexte de transition vers une potentielle rééligibilité de Madagascar, les actions et les interventions du projet s’appuient principalement sur les dynamiques existantes, les acquis et les bonnes pratiques développés dans le cadre des précédents projets financés par le PBF et les avantages comparatifs du Système des Nations Unies dans le domaine de la prévention des conflits et la consolidation de la paix.

Le projet va promouvoir une approche d’intégration grâce à laquelle, tous les secteurs de développement, les agences du système des Nations Unies ainsi que les infrastructures existantes diffuseront les messages et réaliseront les interventions de consolidation de la paix et de la cohésion sociale dans la période pré-électorale. Il y aura aussi une importante mobilisation des Volontaires des Nations Unies (VNU) jeunes pour déployer un appui de proximité aux acteurs et bénéficiaires du projet.

b) Fournissez une « **théorie du changement** » au niveau du projet

Sur la base des constats mis en évidence par l'analyse des conflits, la théorie de changement du projet se présente comme suit :

Si les jeunes hommes et femmes porteurs d'initiatives de cohésion sociale et ceux potentiellement impliqués dans les tensions en milieux communautaire et universitaire **acquièrent les capacités et disposent de cadres et d'espaces sûrs pour s'exprimer et revendiquer leurs droits de manière pacifique et inclusive** afin d'agir en faveur de la consolidation de la paix ;

Si les institutions locales telles que les Fokontany et les Communes et institutions nationales comme les ministères ainsi que les universités (i) **mettent en place des espaces de dialogue** à travers lesquels les jeunes hommes et femmes dans leur milieu respectif peuvent **faire entendre leurs voix**, (ii) et s'engagent à **intégrer les préoccupations des jeunes dans les politiques** de développement à tous les niveaux ;

Si les jeunes hommes et femmes, dans les différentes franges de la société, **se mobilisent pour la mise en œuvre d'actions concrètes** en faveur d'une société plus inclusive et pacifique et valorisent leurs acquis, en matière de prévention de conflits, de cohésion sociale et de consolidation de la paix à l'échelle locale et nationale ;

Alors les tensions émergentes constituant un risque pour la stabilité du pays à la veille des prochaines échéances électorales seront apaisées,

Et les populations les plus vulnérables, y compris les jeunes, et les femmes, seront plus résilientes aux risques de conflits et aux effets des différents chocs socio-économiques et climatiques,

Parce que leur engagement pour une paix durable sera renforcé et leur sentiment de marginalisation et de frustration réduit, dans un contexte de redevabilité plus accrue des institutions dans leur engagement à soutenir les initiatives des jeunes vulnérables en faveur de la paix et la cohésion sociale.

c) Fournir une description narrative des principales composantes du projet (résultats et produits)

Le projet s'articule autour de trois principales composantes :

Au niveau communautaire, le projet se concentrera sur une approche « grass roots » qui interviendra au plus près des bénéficiaires dans les quartiers les plus sensibles des zones d'intervention afin de promouvoir un climat de confiance avec les jeunes et de maximiser l'impact sur les cibles. En tout, trente (30) volontaires des Nations Unies seront recrutés pour appuyer le projet dont vingt-cinq (25) VNU communautaires issus eux-mêmes des quartiers d'intervention du projet et cinq (5) VNU superviseurs. Ils joueront un rôle d'animateur pour mobiliser leurs pairs et faciliter le processus de structuration à partir de la base. Ces VNU sont répartis en 5 équipes de 6. Chaque équipe est composée de cinq (5) VNU communautaires et un (1) superviseur. Il y aura trois (3) équipes à Antananarivo et une (1) chacune à Antsiranana et à Toamasina.

Un processus de ciblage des quartiers des villes d'intervention sera fait en fonction de la prévalence des risques des tensions sociales et des potentiels de mobilisation des jeunes pour

la paix. Ce processus de ciblage sera conduit avec le Ministère chargé de la jeunesse et les Communes Urbaines d'intervention. Le projet entend intervenir dans au moins cinquante (50) quartiers (fokontany) situés dans les villes de Antananarivo, Toamasina et Antsiranana. Un exercice préalable de cartographie des acteurs sera mené au niveau de ces quartiers pour apprécier les dynamiques des acteurs et la situation des jeunes au niveau de la communauté.

Le projet développera des approches communicationnelles adaptées aux groupes cibles participants et diffusera des messages clés de sensibilisation à la paix, à la prévention et à la gestion des conflits en utilisant les canaux existants notamment tous les points d'entrée des agences du SNU dans les zones d'intervention, renforçant l'unité dans l'action (« Delivering as One »). Ce qui agira comme un effet multiplicateur sur les efforts déployés.

Par ailleurs, la collaboration avec les structures institutionnelles en charge de la jeunesse telles que le Comité Interministériel de la Jeunesse (CIMJ) et la Cellule de Coordination des Mouvements Associatifs de Jeunes (CCMAJ) permettra la mobilisation des parties prenantes multisectorielles en faveur de la création des espaces de libre expression des jeunes au niveau local. Ces institutions seront responsabilisées dans la valorisation des actions collectives et projets des jeunes en lien avec les priorités de la Politique Nationale de la Jeunesse. Le processus de structuration des jeunes dans les quartiers sera ainsi accompagné de la base jusqu'au niveau communal. Les Comités Communaux de la Jeunesse (CCJ) constitueront ainsi les points d'entrées des jeunes au niveau institutionnel et serviront d'interface pour porter leurs voix.

En milieu universitaire, des accompagnements spécifiques à travers les réseaux d'association des étudiants seront menés. Les trois (3) Universités ciblées sont celles les plus connues pour la fréquence et l'intensité des manifestations estudiantines. Il s'agit de l'Université d'Antananarivo, de Toamasina et de Toliara. L'approche du projet consiste à engager les étudiants dans une démarche de prévention des conflits en développant leur résilience à l'instrumentalisation de leurs revendications et de promouvoir leur interaction avec les institutions pour traiter ces préoccupations dans un cadre formel et structuré.

Le projet renforcera aussi la mise à l'échelle **des initiatives de consolidation de la paix ayant une portée nationale** en se basant sur les acquis des interventions précédentes des projets financés par le PBF. Il y aura entre autres le renforcement du Système d'Alerte Précoce et de Prévention des Conflits (SAP-PC) impliquant les jeunes et la promotion des initiatives innovantes à travers le concept comme HACK4PEACE.

Utilisez l'annexe C pour lister tous les résultats, produits et indicateurs.

Pour soutenir la théorie de changement énoncée plus haut, les interventions du projet sont structurées autour de deux principaux résultats :

Résultat 1 : Les jeunes hommes et femmes s'expriment et interagissent avec les institutions publiques au niveau local, à travers des cadres structurés et contribuent au processus de prévention de conflit et de consolidation de la paix au niveau de leur localité respective.

Produit 1.1. Les mécanismes de structuration des jeunes dans les quartiers ciblés sont identifiés et accompagnés pour promouvoir leur engagement dans le processus de consolidation de la paix au niveau local.

Activité 1.1.1. Cartographier et analyser les dynamiques des acteurs et les initiatives de structuration des jeunes dans les quartiers ciblés des 3 villes d'intervention du projet : Antananarivo, Toamasina, Antsiranana

Il s'agit de conduire un diagnostic participatif et sensible au genre au niveau des quartiers d'intervention pour avoir une meilleure compréhension des dynamiques locales existantes. En plus de la collecte d'informations sur la situation socio-économique et culturel du quartier, la démarche consiste à analyser l'interaction et la nature des relations sociales entre les acteurs communautaires (les autorités locales, les notables et personnes influentes, les jeunes, les femmes...). Un accent particulier sera mis sur la place des jeunes au niveau de la communauté, l'identification des formes de regroupement des jeunes existantes et les enjeux autour desquels ces groupes se constituent. Dans une perspective intersectionnelle, l'analyse se penchera aussi de manière spécifique sur l'identification et la participation des jeunes femmes/filles ainsi que les autres groupes marginalisés à la vie communautaire. Il s'agira de comprendre les raisons de leur marginalisation et d'identifier leurs besoins clefs pour leur permettre de mieux participer à la vie communautaire. Cette approche permettra d'affiner le processus de ciblage des catégories des jeunes dans les quartiers d'intervention et d'identifier les points d'entrées stratégiques pour pouvoir mettre en œuvre efficacement les actions de prévention de conflits auprès de ces derniers, en tenant compte du contexte social dans lequel ils/elles évoluent.

Piloté par UNFPA, la réalisation de cette activité au niveau des trois villes d'Antananarivo, Toamasina et Antsiranana sera confiée à des OSC qui ont des expertises confirmées dans ce domaine et une bonne connaissance de ces zones ciblées. Le processus de contractualisation de ces derniers se fera plus rapidement car elles sont déjà répertoriées auprès de l'agence en tant qu'anciens partenaires dans le cadre des précédents projets mis en œuvre avec le PBF. Si nécessaire, des expertises supplémentaires comme celles de l'Institut National de la Statistique et du Ministère de la Jeunesse et des Sports pourront être mobilisées. La méthodologie d'intervention consiste essentiellement à réaliser des focus groupe auprès de différentes catégories sociales dans les quartiers (autorités, jeunes hommes, jeunes femmes...), en utilisant des outils d'animation interactifs et adaptés au contexte dans chaque localité.

Cette activité sera finalisée dans les trois premiers mois de la mise en œuvre du projet. Comme elle sera conduite simultanément avec le recrutement des VNU communautaires. L'implication de ces derniers dans cette phase du projet peut être envisagée de manière à assurer une cohérence dans le processus de mise en œuvre.

Activité 1.1.2. Mettre en place un dispositif d'accompagnement des jeunes des quartiers à travers le déploiement des VNU communautaires

C'est UNICEF qui assurera le rôle de lead pour cette activité. L'ensemble des 30 VNU à recruter dans le cadre du projet sera sous la supervision directe de la Chief SBC et travaillera en proximité avec les Chief Field Office (CFO) des régions d'intervention ainsi que le spécialiste SBC en renforcement de système et les Programme Officer Terrain qui coordonneront les interventions communautaires.

L'objectif est de valoriser l'éducation par paires à travers le recrutement de VNU communautaires qui sont eux-même des jeunes hommes et femmes issus des quartiers et des villes d'intervention du projet. Le recrutement de VNU communautaires a également pour objectif de favoriser l'employabilité des jeunes des quartiers disposant d'un minimum d'éducation afin de réduire les vulnérabilités économiques, sources de tension et de conflits au niveau communautaire.

Pour couvrir les 50 quartiers d'intervention répartis dans les trois villes (30 à Antananarivo, 10 à Toamasina et 10 à Antsiranana), 30 VNU seront recrutés dans le cadre du projet, dont 25 VNU communautaires et 5 VNU superviseurs. Avec l'appui du Programme VNU, le projet se fixe comme objectif de recruter au moins 30% de jeunes filles dans le cadre de ce processus. Les VNU seront organisés en équipe mixte de 6 individus (5 VNU communautaire et 1 superviseur) qui va s'occuper d'un ensemble de 10 quartiers d'intervention. Il y aura donc au total 5 équipes.

Le recrutement des VNU se fera de manière transparente et conformément au principe "do no harm". Les critères de sélection seront basés essentiellement sur leur connaissance des dynamiques dans les quartiers d'intervention et de leur capacité de mobilisation vis-à-vis de leurs pairs. Ils/elles joueront un rôle clé d'animateurs et de coordonnateurs des interventions et serviront de points de représentations du projet dans la mise en œuvre des activités avec les autorités, les partenaires de proximité du projet ainsi que les groupements communautaires de jeunes. L'ancrage des équipes au niveau des arrondissements renforcera également le mécanisme de coordination mis en place pour la collecte et la remontée des données dans le cadre de la veille informationnelle. Les VNU bénéficieront d'une formation durant 3 semaines en amont de leur déploiement sur le terrain, notamment sur les principes et objectifs de leur rôle durant les 24 mois et également : **(i) le programme ZaMiova**, ou connaissance de soi, de ses capacités et de ses valeurs afin d'avoir les capacités requis pour éviter toute forme de manipulation, **(ii) les outils et techniques pour la communication pour le changement de comportement** afin d'atteindre efficacement les jeunes des quartiers à travers les stratégies adoptées **(iii) Techniques de plaidoyer des jeunes, Communication Interpersonnelle, Dialogue Communautaire**, afin qu'ils puissent mieux exprimer les inquiétudes, besoins et recommandations dans les espaces de discussion, **(iv) U-Report, IoGT, civisme et citoyenneté, égalité des sexes**, afin de promouvoir l'expression et l'engagement civique des jeunes à travers le digital **(v) Les outils et les techniques de rapportage et suivi-évaluation** comme ils seront également en charge de cette composante.

Activité 1.1.3. Mettre en œuvre des stratégies de communication pour le changement de comportement favorisant l'engagement communautaire des jeunes au niveau des quartiers

Cette activité consistera à mettre en œuvre une stratégie de Communication pour le changement de comportement ou communication pour le Développement (C4D) au niveau communautaire en faveur de la paix et la cohésion sociale. Celle-ci ciblera majoritairement les jeunes perpétrateurs de violences dans les quartiers entre 15 à 35 ans, notamment ceux en précarité, souvent sans emploi et qui n'ont pas accès aux opportunités économiques les

amenant ainsi à être facilement instrumentalisés pour semer la violence au sein de leur communauté et également les leaders des jeunes pouvant influencer leurs pairs. Ces jeunes seront identifiés à travers un diagnostic communautaire qui sera réalisé en début du projet (voir activité 1.1.1). La C4D favorise la participation et le changement social grâce aux méthodes et aux instruments de la communication interpersonnelle, aux médias communautaires et aux technologies modernes de l'information. La C4D invite à des apprentissages qui sollicitent le sens et l'émotion tels que les théâtres de rue, les événements culturels, les réunions publiques ou les concours scolaires, par exemple, ont une forte composante ludique et émotionnelle. Des activités de masculinité positive seront également intégrées pour déconstruire la valorisation du recours à la violence et instaurer une culture de l'égalité. Un renforcement de capacité sur la vie politique et civique sera également proposé pour sensibiliser les jeunes aux potentielles manipulations et les amener à exprimer leurs frustrations sans violence et à défendre leurs intérêts dans les cadres les plus adaptés à leurs besoins.

La C4D se construit à partir du contexte local et avec des ressources locales d'où le recrutement de VNU communautaires ayant une bonne connaissance des quartiers d'interventions. En effet, chaque quartier possède ses rites, ses pratiques ancestrales et ses symboles d'identification, qui constituent autant de points d'entrée pour les activités de C4D. Par conséquent, cette activité alliera donc de façon intégrée un ensemble d'actions de communication, qu'il s'agisse de plaider, de participation, de dialogue, d'engagement communautaire, de communication média et hors média. Elles seront appliquées selon le contexte et les opportunités dans chaque quartier d'interventions qui résultera des études pilotées par l'agence UNFPA en amont. Une attention sera apportée à l'intégration des femmes et des minorités pour qu'ils puissent mieux participer aux dynamiques communautaires et faire entendre leurs voix. Ils bénéficieront d'activités spécifiques d'empowerment (pouvoir intérieur, pouvoir de, pouvoir avec) selon leurs besoins. Sur la base des expériences précédentes du PBF dans le cadre du GYPI, une première étape de sensibilisation à l'égalité et aux droits est souvent nécessaire auprès des publics cibles pour permettre une prise de conscience des inégalités (pouvoir intérieur). Ensuite, un renforcement de capacité comme la prise de parole en public, les connaissances de base d'éducation civique, les techniques de négociation et de mobilisation pour défendre ses droits seront envisagés en fonction des capacités des participants et des participantes. Cela permettra d'éviter les phénomènes d'autocensure observés dans les précédents projets comme Tailily Raike ou REAP (pouvoir de). En parallèle de ces activités, il s'agira de s'assurer que les personnes qui sont actuellement présentes dans les instances de décision communautaires, souvent des hommes, sont ouverts à l'intégration des minorités (pouvoir avec).

Les organisations non gouvernementales (ONG), les organisations de la société civile (OSC), les organisations à base communautaire mais aussi les leaders communautaires, traditionnels et religieux ainsi que les autorités locales (Chefs de fokontany) et les influenceurs seront engagés et responsabilisés dans les processus de médiation et de discussion dans les espaces d'échanges.

Concernant la méthodologie relative à cette activité, le projet commencera par la formation des VNU communautaires qui mobiliseront ensuite les réseaux de jeunes au niveau des quartiers tels que les Jeunes Ambassadeurs de Paix, les Jeunes Paires Educateurs (JPE), les Jeunes Filles Mères Messagères, pour favoriser l'approche par paires dans le cadre des activités de sensibilisation communautaire à travers l'approche C4D.

Pour soutenir la pertinence de cette stratégie, il s'agira de conduire des enquêtes CAP (Connaissances - Attitudes et Pratiques) au début et à la fin du projet afin de mesurer concrètement de manière quantitative et qualitative les impacts du projet dans le processus d'adoption des pratiques favorables à la paix par les adolescents et les jeunes.

En résumé, les interventions dans le cadre de la communication pour le changement de comportement concernent les actions suivantes :

- Mobilisation et collaboration avec les leaders traditionnels, religieux
- Diffusion de messages de sensibilisation et intervention à travers des canaux de communication ludiques, adaptés aux jeunes de chaque quartier suivant les résultats des études menés par UNFPA : radios les plus écoutées, activités culturelles ou sportifs des quartiers (rugby, foot, fêtes des quartiers...)
- Production et multiplication d'outils de sensibilisation à utiliser lors des descentes sur terrain
- Accompagnement des jeunes dans l'identification de leurs propres capacités, dans la distinction de la manipulation politique à la réelle participation des jeunes à travers le programme ZaMiova
- Renforcements de capacités des jeunes sur plusieurs thématiques clés de programmes déjà existants
- Mise en place de sessions de masculinité positive pour les jeunes hommes perpétrateurs de violence et les jeunes hommes des quartiers pour éviter le recours à la force
- Tenue de dialogue intergénérationnelle entre les jeunes des quartiers et les leaders traditionnels, les autorités locaux pour définir ensemble un plan communautaire pour favoriser la cohésion sociale au sein de leur quartier

Activité 1.1.4. Accompagner le processus de réseautage des jeunes notamment les filles des quartiers et soutenir les initiatives portées par ces jeunes pour promouvoir la cohésion sociale dans leurs quartiers, prévenir les recours à la violence et trouver des voix pacifiques de revendication

Ce processus sera conduit au niveau des 50 fokontany d'intervention du projet situés dans les trois communes urbaines d'Antananarivo, de Toamasina et d'Antsiranana. Sa mise en œuvre s'appuie sur l'état des lieux relatif à la dynamique de structuration des jeunes en particulier les filles dans les quartiers (Activité 1.1.1) et la campagne de communication visant à mobiliser autant les jeunes garçons que les jeunes filles dans ces localités (Activité 1.1.3)

Le cadrage méthodologique pour la mise en œuvre de cette activité sera défini conjointement avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports, de manière à assurer la cohérence avec les textes en vigueur, notamment la loi 2015-036 du 03 février 2016 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi 2004-020 du 09 septembre 2004 portant Politique Nationale de la Jeunesse.

Par ailleurs, l'appui aux initiatives portées par les jeunes bénéficiaires tiendra compte de l'intégration de la dimension genre pour assurer des réponses aux besoins des deux sexes.

Dans un premier temps, les VNU communautaires accompagneront le processus de rapprochement des groupements et associations (formelles ou informelles) des jeunes du quartier actifs dans les mêmes domaines pour constituer différents collèges (culturel, sportif, social, économique, environnemental...). Cette action sera basée sur les résultats du diagnostic situationnel qui sera menée en première phase du projet et également à travers l'appui de proximité des chefs de fokontany et des Communes d'intervention. L'accent sera mis sur le principe d'inclusivité de manière à ne laisser personne de côté. Dans ce cadre, ils bénéficieront

des renforcements de capacités sur la dynamique de groupe et la gestion associative mais aussi sur des thématiques liées à la prévention des conflits et à la consolidation de la paix. Chaque collège sera appuyé dans la mise en place d'un minimum d'organisation interne (système de représentation) et dans la définition des initiatives conjointes.

Le deuxième niveau de structuration sera la mise en place d'une plateforme constituée par les représentants des différents collèges à l'échelle du Fokontany. Chaque collège sera accompagné dans la désignation de leurs représentants au sein de cette plateforme à travers un mécanisme transparent et reconnu par les membres. A ce niveau, l'idée n'est pas de dicter une modalité particulière aux jeunes mais de les aider à structurer leurs attentes pour qu'ils/elles puissent définir eux-mêmes définir le profil des personnes capables de défendre leurs intérêts. La représentativité des jeunes femmes et filles ainsi que les autres jeunes vulnérables (jeunes vivant avec handicap, VIH...) sera à tenir compte parmi les critères de nomination. Une fois en place, cette plateforme sera appuyée dans la planification des initiatives pour la promotion de la participation des jeunes au niveau du quartier. Le rapprochement avec la structure du fokontany sera assuré pour la concrétisation de ces initiatives. Le projet contribuera aussi au financement de ces mini-projets structurants définis par les jeunes eux-mêmes pour renforcer la cohésion sociale.

Pour promouvoir l'échange entre les jeunes des différentes fokontany, le projet appuiera aussi la valorisation ou la dynamisation des centres des jeunes. Conformément à la conception du Ministère de la Jeunesse et des Sports, les centres sont des structures d'encadrement des jeunes promues par des Organisations de la Société Civile ou autres acteurs dans certains quartiers ou arrondissements. Ces dispositifs serviront de relais pour l'accès des jeunes à l'information et à certains services qui leur sont utiles (santé et protection des jeunes, loisirs, formations, emplois jeunes...)

Dans le cadre de ce processus de réseautage des jeunes, la formalisation ne sera pas faite dès le départ. Elle sera initiée au moment où la dynamique de structuration des jeunes commence à murir. Les acquis de ce processus peuvent ainsi servir au Ministère de la Jeunesse et des Sports pour stabiliser le cadre légal y afférent.

Activité 1.1.5. Appuyer la mise en place ou la redynamisation des Conseils Communaux des Jeunes (CCJ) pour promouvoir l'interaction des jeunes notamment les jeunes filles avec les autorités et les politiques

Conformément à l'article 19 (nouveau) de la loi 2015-036 évoquée plus haut, le Conseil Communal de la Jeunesse constitue l'instance de représentation des mouvements associatifs des jeunes à l'échelle de la commune.²² Le processus de mise en place de cette structure a été initié depuis quelques années dans un certain nombre de communes de Madagascar, à l'instar

²² Loi 2015-036 du 03 février 2016 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi 2004-020 du 09 septembre 2004 portant Politique Nationale de la Jeunesse.

Article 19 (nouveau) : Le Conseil de la Jeunesse est à mettre en place au niveau de district, des Collectivités Territoriales Décentralisées et au niveau national.

Des textes réglementaires fixent la création, les missions, l'organisation et le fonctionnement des conseils de la Jeunesse.

des Communes Urbaines d'Antananarivo et de Toamasina. Le degré d'opérationnalité et de représentativité de ces CCJ varie d'une commune à l'autre.

Dans le cadre de cette activité, la première étape du processus consiste à évaluer l'existant pour analyser les forces et les faiblesses de ces structures, notamment dans les deux communes d'Antananarivo et de Toamasina. Cela touchera l'aspect lié à l'élection ou la désignation des membres, le niveau de représentativité (y compris des jeunes filles et femmes ainsi que les autres jeunes vulnérables), l'organisation interne, l'interaction avec les groupements des jeunes à la base, la relation avec les structures au niveau de la commune. Cette démarche permettra d'identifier des points d'amélioration mais aussi de tirer des leçons pour le processus de mise en place dans d'autres communes, comme à Antsiranana. Le projet aura alors une vision claire des risques inhérents à cette activité, notamment les risques de récupération politique.

Sur la base de ces expériences, la démarche du projet inclura aussi l'appui au Ministère de la Jeunesse et des Sports dans l'établissement d'un texte réglementaire sur la modalité de mise en place et le fonctionnement de ces conseils des jeunes qui adoptera une approche « ne pas nuire » afin de garantir leur légitimité, inclusivité et neutralité. Le projet appuiera les éventuelles consultations nécessaires dans ce cadre.

Pour accompagner le processus de mise en place ou de redynamisation dans les trois villes d'intervention, le projet s'appuiera sur l'implication de chaque commune concernée et du Ministère de la Jeunesse et des Sports pour encadrer la démarche. Les communes seront appuyées pour valoriser et dupliquer les expériences de structuration des jeunes dans les fokontany d'intervention du projet. La connexion avec le niveau communal sera ensuite assurée à travers des modes de désignation des représentants à partir des fokontany. Une fois en place et opérationnels selon les critères requis, ces CCJ seront renforcés sur le plan organisationnel et technique pour servir d'interface pour les jeunes auprès des institutions à l'échelle. Cette activité sera probablement mise en œuvre après les élections présidentielles pour éviter toute forme de récupération politique.

Activité 1.1.6. Opérationnaliser un mécanisme de suivi participatif et communautaire impliquant les jeunes

Ce processus consiste à collecter et à consolider de manière périodique des informations relatives aux changements induits par le projet à travers les appréciations des parties prenantes elles-mêmes. Cette démarche permettra aussi à ces derniers de suivre leurs engagements respectifs pour l'atteinte des résultats conjointement fixés, notamment de consolidation de la paix, d'inclusivité et d'égalité. La conduite de ce processus au niveau communautaire fait partie des responsabilités des 30 VNU et implique les jeunes des quartiers. Un suivi trimestriel en focus groupe, en entretien individuel, sera effectué au niveau des jeunes des quartiers par les VNU communautaires qui rapporteront ensuite à leurs superviseurs respectifs. Ils seront appuyés par l'outil KOBO Collect de l'UNICEF déjà en place, qui facilitera le traitement et l'analyse des données. Les expériences du projet OBSMADA dans la mise en place de cellule de veille impliquant les jeunes sera aussi valorisé à ce niveau ainsi que l'expérience de suivi à base communautaire du projet PROSUD. Le projet cible au moins 30% de jeunes femmes des quartiers impliquées dans le processus de suivi et s'assurera que le suivi inclut les questions

qui touchent aux besoins de jeunes femmes. Le suivi trimestriel favorisera l'agilité du projet en fonction des recommandations et constats qui ont été émis.

Produit 1.2. Les associations et les dispositifs de représentation des étudiants sont renforcés dans leur rôle d'interface pour une interaction objective avec les institutions universitaires dans une optique de prévention des conflits

Activité 1.2.1. Faire un état des lieux de la dynamique associative et des mécanismes de représentation des étudiants au niveau de chaque Université

Des consultations seront menées simultanément au niveau des trois (3) universités ciblées dans le premier mois de mise en œuvre du projet, en valorisant les personnes ressources existantes au niveau des agences avec l'appui éventuel de quelques consultants. La démarche consiste à :

- Recenser les formes de structuration des étudiants existantes (aussi bien les associations d'étudiants structurés autour des filières que celles à caractère ethnico-régional au niveau des cités universitaires)
- Analyser leurs forces, leurs faiblesses, leurs opportunités et leurs menaces et la participation des jeunes femmes
- Identifier et compiler des besoins en renforcement des capacités
- Organiser un atelier de restitution et de planification avec les parties prenantes

Activité 1.2.2. Mettre en œuvre des activités de renforcement des capacités et des campagnes de sensibilisation ciblant les leaders et membres d'association d'étudiants/étudiantes

En privilégiant une démarche qui valorise une interaction avec les aînés (personnes ressources au sein des universités, personnalités reconnues pour leurs engagements dans des domaines spécifiques), les activités peuvent être axées entre autres sur les thématiques suivantes :

- la familiarisation aux concepts et enjeux liés à la Démocratie: rôle et fonctionnement des institutions, droits et devoirs des citoyens, la prévention de conflit et la consolidation de la paix, le genre, la masculinité positive pour interroger le recours à la violence et promouvoir des valeurs d'égalité
- la gestion associative, les techniques de négociation et de plaidoyer, la budgétisation sensible au genre ...
- le genre et la consolidation de la paix

Des rencontres périodiques sous forme d'atelier de partage seront organisées avec l'appui du projet au niveau des 3 universités cibles. Des supports de communication destinés aux étudiants seront aussi produits et diffusés.

Une attention particulière sera apportée aux besoins des étudiantes dans le renforcement de capacités pour s'assurer de leur capacité à participer tout autant que les étudiants aux cadres de dialogue et pour qu'elles puissent revendiquer des besoins spécifiques.

Des ateliers non mixtes qui intègrent les principales leaders féminines seront mis en place pour mieux prendre en compte les besoins de ces dernières.

Des ateliers non mixtes qui intègrent les principales leaders féminines seront mis en place pour mieux prendre en compte les besoins de ces dernières.

Pour accompagner la mise en œuvre de ces activités, le projet va déployer un VNU pour chacune des trois universités cibles. Ils/elles assureront l'animation auprès des associations d'étudiant(e)s.

Activité 1.2.3. Appuyer l'opérationnalisation de cadre de dialogue et de concertation entre les étudiants et les autorités universitaires sur les enjeux clés pouvant générer des tensions en milieu universitaire

Il s'agit d'engager l'administration respective des universités cibles à mettre en place ou à renforcer les mécanismes d'interaction avec les représentants des étudiants et d'appuyer l'opérationnalisation des cadres de concertation sur des aspects clés de la vie universitaire. Le projet s'assurera que des représentantes des étudiantes sont présentes. En cas de sous-représentation des jeunes femmes étudiantes, la promotion de "championne" sera faite dans les universités pour encourager une représentativité plus mixte.

Du côté des étudiants, l'appui du projet consiste à mettre en place un mécanisme de remontée des informations sur les préoccupations de ces derniers en lien avec la vie en milieu universitaire (aspects pédagogiques et organisation du calendrier universitaire, bien-être des étudiants, maintien de l'ordre au niveau des campus, promotion du genre, besoins spécifiques des étudiantes...) et aux thèmes d'actualité au niveau du pays. Dans cette optique, les outils comme U-REPORT pourront être valorisés pour réaliser des sondages périodiques auprès des étudiants.

Les résultats de ces sondages feront ensuite l'objet, soit :

- d'une interaction dans un cadre formel entre les représentants des étudiants et les autorités respectives des universités dans le but d'établir des résolutions conjointes sous forme de contrat social entre les jeunes et les institutions concernées. Des mesures sexo-spécifiques pourront être envisagées pour répondre aux besoins des étudiantes.
- Des discussions sous forme de débats en panel impliquant les représentants des étudiants et des personnes ressources dans les thématiques clés abordées (représentants des institutions, politiciens, Jeunes leaders, militants de la société civile et acteurs du secteur privé...). Ces dernières pourront être diffusées sur les réseaux sociaux ou d'autres canaux de communication au niveau de l'université (radios universitaires...)

Le projet accompagnera les parties prenantes à l'opérationnalisation des mécanismes de suivi de la mise en œuvre des résolutions issues de ces différentes concertations.

Activité 1.2.4. Appuyer à la tenue des événements spécifiques de rencontre et d'échange pour renforcer la cohésion sociale au sein ou en dehors du milieu universitaire et soutenir des initiatives de consolidation de la paix mis en œuvre par les réseaux/associations d'étudiants

Pour permettre aux associations d'étudiants de mettre en pratique les principes liés à la consolidation de la paix promus dans le cadre du projet, elles seront encouragées à engager des actions concrètes favorisant la cohésion sociale et vivre ensemble au sein ou en dehors du milieu universitaire.

Le projet va aussi soutenir la tenue d'événements spécifiques pour promouvoir les rencontres et d'échanges d'expériences entre étudiants (rencontres sportives et culturelles intra ou inter-universitaires, initiatives sur le genre et promotion de la participation des femmes ...), et éventuellement entre étudiants et autres parties prenantes pour rendre beaucoup plus fluide la communication entre ces différentes parties prenantes. Des connexions avec les jeunes des quartiers défavorisés seront envisagés pour permettre un décroisement social et une meilleure intégration des revendications vis à vis des institutions. Ces événements seront valorisés pour véhiculer des messages de prévention de conflit et de consolidation de la paix.

L'objectif est de mettre en place une dynamique plus inclusive au sein des universités et de permettre une implication plus large des étudiants et étudiantes au-delà des associations. Par ailleurs, un échange et une coordination entre universités pour permettre un échange entre pairs et porter au plus haut niveau les revendications de façon pacifique permettra de maximiser l'impact des initiatives entreprises.

Résultat 2 : Les jeunes hommes et femmes, dans les différentes franges de la société, s'impliquent dans un processus de mise à l'échelle des acquis et des bonnes pratiques en matière de prévention de conflits et de consolidation de la paix

Produit 2.1. Les jeunes se mobilisent pour mieux valoriser l'espace civique et démocratique dans une optique de prévention de conflit et de consolidation de la paix

Activité 2.1.1. Collecter les opinions/préoccupations/aspirations des jeunes à travers l'outil d'expression comme U-REPORT

Les outils d'engagement des jeunes utilisant le digital font partie intégrante de la stratégie C4D pour accroître la participation et l'engagement des jeunes. Par conséquent, les outils tels que U-Report et Internet of Good Things (IoGT) seront utilisés dans le cadre du projet pour favoriser cette participation. U-Report est un outil gratuit d'expression des jeunes à travers des sondages sur les thématiques prioritaires des jeunes entre 15 et 35 ans lancés par SMS tous les mois. Les résultats des sondages désagrégés automatiquement par âge, sexe, occupation, localisation servent ensuite de base de discussion et d'échanges entre les jeunes et les autorités concernés : <https://madagascar.ureport.in/>. Internet Of Good Things (IoGT) est un site web gratuit d'accès à des ressources éducatives, de qualité, disponible en langue locale sur les thématiques prioritaires des jeunes entre 15 et 35 ans : <https://mg.iogt.site/fr/>. Ces outils seront donc utilisés en tant que canaux pour l'envoi de sondages et de contenus relatifs aux préoccupations des jeunes, et à la consolidation de la paix, leur permettant ainsi de disposer d'un espace d'expression et d'accès à des ressources éducatives même quand le projet prendra fin. Les activités concernent donc : la promotion des outils U-Report et IoGT au niveau des quartiers d'interventions par les VNU communautaires et des universités, l'envoi de sondages thématiques intéressant les jeunes dont les résultats serviront de base de discussion avec les autorités concernés (cohésion sociale, emploi, éducation, violences basées sur le genre, etc.), des sondages thématiques relatifs aux préoccupations des jeunes femmes (emploi des jeunes femmes, accès aux ressources, etc.), la création de contenus sur Internet Of Good Things relatifs aux thématiques prioritaires des jeunes et la consolidation de la paix.

Activité 2.1.2. Créer et animer des espaces d'échange et de dialogue sur les réseaux sociaux et les médias

Comme mentionné ci-dessus, les résultats des sondages issus de U-Report serviront de base de discussion avec les autorités concernées, particulièrement pendant la période pré-électorale, via les réseaux sociaux tels que Facebook et la Radio qui sont les deux principales sources de communication les plus utilisées par les jeunes (*Source : Données U-Report/ Cyclones*). Cette activité contribuera à faire des réseaux sociaux un espace d'échanges constructifs et positifs pour les jeunes qui les utilisent.

Les activités se résument donc par :

- L'appui technique aux jeunes concernant la diffusion et le partage des résultats des sondages U-Report aux autorités pour base de discussion et d'échanges pouvant amener vers des prises de décisions.
- La mise à disposition d'espace d'échanges entre les autorités et les jeunes désirant y participer pour exprimer leur voix sur les réseaux sociaux à travers les séances de Q&A avec les professionnels, les conférences vidéos en lignes et également sur la Radio des jeunes "SIFAKA" qui est en partenariat avec 35 radios dans toutes les régions de Madagascar. SIFAKA mettra à disposition du projet les 35 radios à travers un transfert de fonds et sera chargé de redynamiser les Jeunes Reporters Club à travers des renforcements de capacités pour qu'ils puissent modérer les échanges sur les radios.

Des figures féminines seront engagées dans les discussions et l'activité vise au moins 30% de l'audience qui seront des femmes. Des séances d'échanges sur les thématiques prioritaires pour les femmes seront également discutées sur les réseaux sociaux suivant les résultats des sondages U-Report.

Afin d'assurer une sensibilisation pour une protection des jeunes, UNFPA complètera cette intervention par la création d'espace d'échanges et de dialogues sur les médias classiques : chaînes locales et nationales de télévision et de radios, concernant le "comment communiquer sans s'exposer et dans l'idée de consolidation de la paix

Activité 2.1.3. Promouvoir la diffusion des messages positifs et égalitaires en collaborant avec les jeunes ambassadeurs de bonne volonté.

Cette activité a pour principal objectif de réduire les tensions au niveau des réseaux sociaux surtout durant la période pré-électorale risquant de transformer les conflits sur les réseaux sociaux en manifestations et conflits ouverts. Pour ce faire, la collaboration avec les jeunes influenceurs, les activistes ainsi que les gestionnaires de pages sera priorisée. Il s'agira donc en premier lieu d'identifier les influenceurs et les influenceuses pour chaque zone d'intervention avant d'établir le plan de communication pour les 24 mois, avec un focus sur la première année post-électorale. La modalité de mise oeuvre incluront: des lives/directs sur les réseaux sociaux, la production de séries/animations de sensibilisation, le renforcement de capacités des influenceurs et influenceuses ainsi que des gestionnaires et créateurs de contenus de pages, la collaboration avec les ambassadeurs des agences (UNICEF, UNFPA et PNUD) et les influenceurs/influenceuses pour chaque zones d'interventions pour la diffusion auprès de

leurs réseaux respectifs, la promotion de l'utilisation des outils d'engagement digital U-Report et IoGT.

Produit 2.2. Les initiatives de consolidation de la paix portées par les jeunes à l'échelle nationale sont renforcées pour prévenir les tensions et promouvoir la redevabilité des institutions

Activité 2.2.1. Appuyer les initiatives novatrices pour le renforcement de la cohésion sociale à travers HACK4PEACE

Afin d'encourager et soutenir les initiatives des jeunes pour le développement en général et la paix en particulier, il sera organisé un concours de projets innovants au niveau national liés au thème de la consolidation de la paix et de la cohésion sociale. Les projets soumis et sélectionnés doivent démontrer clairement leur potentiel d'impact et de changement dans les communautés : ils doivent apporter une solution concrète qui va créer du changement, faire la différence dans les vies des personnes et des communautés, et contribuer ainsi à améliorer les conditions de vie, en favorisant l'inclusion et la cohésion sociale.

Ainsi les 3 agences collaboreront étroitement avec les autres agences du SNU et les parties nationales : ministères dont MJS, OCS, jeunes ainsi que d'autres partenaires techniques et financiers, organiseront une activité nationale annuelle, impliquant les jeunes sous forme ce concours de projets innovants permettant de soutenir des initiatives dans diverses catégories (jeunes, femmes...) et thématiques les plus pertinentes liées à la cohésion sociale et à la non-violence.

L'organisation du Hack4peace s'appuiera sur les expériences des précédentes éditions réalisées avec l'implication des Groupe Thématique Jeune et de l'United Nations Communication Groupe, tout en apportant des améliorations pour optimiser son impact sur le processus de consolidation de la paix. Les jeunes seront ainsi accompagnés dans la concrétisation de leur projet. Le projet va contribuer de manière significative dans la prise en charge des frais d'organisation et des appuis financiers aux projets innovants méritants.

Les initiatives auront une portée nationale et seront réalisées tous les ans. Il sera intégré à des appels à projets spécifiques aux jeunes femmes pour la dimension Genre. Il sera également promu le développement des initiatives portées par les personnes vivant avec handicap pour assurer LNOB.

Activité 2.2.2. Renforcer le système de veille sur la cohésion sociale et la consolidation de la paix à travers les acquis du Système d'Alerte Précoce et de Prévention des Conflits (SAP-PC)

Il s'agit de consolider les acquis du SAP-PC mis en place dans le cadre du projet OBSMADA. Ce dispositif couvre actuellement 451 communes situées dans 93 districts et 23 régions de Madagascar. 2 000 jeunes sont déjà sensibilisés sur le SAP-PC et 543 formés en technique

d'observation, de collecte d'information et signalement. L'appui technique et matériel du projet consiste à :

- Renforcer les capacités des jeunes observateurs à travers un système de recyclage et de partage des bonnes pratiques ;
- Suivre l'opérationnalisation des cellules de veille ;
- Mettre en place de manière effective une plate-forme publique de communication des résultats du SAP-PC et de la cartographie des conflits et des acteurs de paix ;
- Soutenir les actions de plaidoyer portées par les réseaux des jeunes auprès des décideurs/autorités locaux, régionaux et nationaux ;
- Soutenir l'implication des jeunes et des OSC dans le reste des districts pour assurer une couverture nationale au SAP-PC.

L'accent sera mis aussi sur le suivi des résolutions et des engagements des institutions vis-à-vis des plaidoyers portés par les jeunes. En plus des investissements réalisés pour la mise à disposition des outils, le projet accompagnera aussi le réseau des jeunes observateurs dans le processus de mobilisation des ressources auprès des autres partenaires pour la durabilité de ce mécanisme.

Activité 2.2.3. Appuyer la mise en place des espaces de dialogue entre les jeunes et les institutions au niveau national et appuyer les plaidoyers sur les sujets d'intérêt des jeunes

Afin de parvenir à la redevabilité de tous les acteurs de la paix et l'implication des jeunes dans les décisions nationales, le projet assurera la promotion des espaces de dialogue avec les jeunes et les représentants des entités concernées : MJS ainsi que des autres ministères et CTD avec les institutions au niveau national (Assemblée Nationale (AN), Sénat,) la Société Civile, le secteur privé tels que le groupement des Entreprises de Madagascar (GEM), le FIVPAMA ou fédération multisectorielle des entreprises malagasy évoluant dans les mines, l'agriculture, l'artisanat et le bâtiment et travaux publics et autres représentants du secteur privé acteurs dans la préoccupation et aspirations des jeunes.

Ces concertations permettront de débattre des aspects politiques et légaux, sociaux pour une meilleure occupation de l'espace civique et démocratique.

En période pré-électorale, il s'agit ici de créer des espaces et des opportunités d'expression des jeunes en la présence des aînés et des autorités locales / OSC/ Leaders locaux. Les jeunes prendront en main l'organisation de ces sessions et les participants pourront échanger de manière à atténuer les incompréhensions entre les générations. Ces dialogues seront également des opportunités pour réanimer la confiance des autorités vis-à-vis du potentiel des jeunes pour le développement du pays. Les sujets de discussions seront principalement axés sur d'une part les préoccupations des jeunes dans le contexte social et économique avec un focus sur la médiation et la recherche d'apaisement des tensions émergentes et d'autre part la considération des aspirations des jeunes dans les politiques publiques sectorielles. Les intérêts

spécifiques des femmes et des minorités seront représentés dans les discussions. Des plateformes régulières de plaidoyers, d'échanges et de discussions seront instaurées et les recommandations engageront toutes les parties prenantes.

Ainsi, au niveau local, on peut attendre par exemple une meilleure prise en compte des besoins des jeunes par des changements d'organisation qui permettrait une amélioration de la transparence et une meilleure inclusion des jeunes. Au niveau communal, un meilleur dialogue permettrait par exemple l'inclusion des besoins des jeunes dans les plans de développement locaux. Enfin un dialogue avec le secteur privé pourrait permettre aux jeunes d'avoir plus de visibilité sur les opportunités d'emploi.

Au niveau national, il s'agira de défendre les sujets de préoccupation des jeunes pour qu'ils soient à l'ordre du jour dans les différentes institutions. D'après les expériences passées du PBF, il peut s'agir d'appuyer les débats autour de la gouvernance, les droits de l'homme, le genre et le développement notamment la santé, l'éducation, l'emploi, la violence, l'hygiène.... D'après les leçons apprises des différents projets et notamment dans le cadre du projet Sifaka, les jeunes semblent avoir une appétence particulière pour avoir des discussions et une meilleure prise en compte de leur opinion sur l'emploi et l'orientation.

Cette activité prévoit ainsi de :

- Soutenir l'organisation des dialogues en faveur d'un plaidoyer de haut niveau, de l'expression et de la participation communautaire des jeunes ;
- Organiser des tribunes d'expression multi acteurs (TEM) pour assurer les échanges entre les associations des jeunes et les réseaux de jeunes femmes ainsi que les acteurs multisectoriels impliqués dans les thématiques de la paix, de la cohésion sociale, de la démocratie et de la politique. Ces TEM incluent les autorités nationales, les partenaires techniques et financiers, le secteur privé ...

Pour la dimension égalité des sexes, une considération des catégories sera réalisée si besoin et autant que faire se peut. Ainsi peuvent être organisés selon le consensus (i) dialogues hommes, (ii) dialogues femmes et (iii) dialogues mixtes hommes et femmes.

Pour assurer LNOB, il sera promu une participation des personnes vivant avec handicap et des autres populations marginalisées selon le contexte.

d) Ciblage du projet – Critères retenus pour les cibles ou les bénéficiaires

Le projet cible les jeunes hommes et femmes (au moins 30% en fonction des activités. Les femmes n'étant pas impliquées dans les violences, elles seront certainement peu voir pas présentes dans ces activités, l'atteinte de la mixité est attendue dans les autres activités) de la tranche d'âge de 15 à 35 ans vivant principalement dans les localités d'intervention du projet. Ces jeunes sont répartis en sous-catégories en fonction de leur rôle et positionnement par rapport aux dynamiques que le projet va adresser (âge, sexe, catégories sociales, scolarisés ou non scolarisés...).

La cartographie participative des acteurs qui sera menée au début de la mise en œuvre aidera le projet à affiner le processus de ciblage de ces jeunes à travers des critères beaucoup plus précis et adaptés au contexte local, tout en étant conforme au principe du DO NO HARM. La collaboration avec les jeunes engagés dans les autres projets PBF tels que Rary Aro Mada et OBS Mada seront renforcés dans les zones d'interventions ou ils sont présents. Les jeunes étant répartis en groupe hiérarchisés et souvent dirigés par un leader, il s'agira d'identifier quelles dynamiques se jouent entre les groupes d'une même zone mais aussi à l'intérieur des groupes. Les VNU issus du terrain auront également une bonne connaissance de ces dynamiques et resteront vigilant aux évolutions en période pré et post électorales. Cette connaissance fine du terrain sera essentielle pour avancer mais aussi pour ne pas attiser ou créer des tensions. Le projet devra prendre en compte les réalités des différents quartiers et adapter ses stratégies d'intervention.

Par ailleurs, compte tenu de l'implication des étudiants dans les crises socio-politiques répétitives à Madagascar, une focalisation d'actions de prévention des conflits dans les universités à Antananarivo, Toliara et Toamasina est retenue. Cela permettrait au projet de toucher plus de 60% des étudiants inscrits dans les universités publiques à Madagascar (entre 50 000 à 60 000 étudiants)

Zones géographiques

Une grande partie des interventions du projet auront une portée nationale et auront indirectement un effet sur l'ensemble du pays.

Toutefois, des interventions ciblées et différenciées seront déployées au niveau des quatre (4) villes qui sont connues comme étant les points de départ des tensions socio-politiques majeures à Madagascar :

Communes	Niveau communautaire	Université
Commune Urbaine d'Antananarivo dans la région Analamanga	x (30 fokontany)	x
Commune Urbaine de Toamasina dans la région d'Atsinanana (Est);	x (10 fokontany)	x
Commune Urbaine de Toliara dans la Région Atsimo Andrefana (Sud-Ouest);		x
Commune Urbaine d'Antsiranana dans la région Diana (Nord).	x (10 fokontany)	

Le projet renforcera les interventions précédentes du PBF pour l'empowerment des jeunes au niveau de ces zones, notamment :

- le projet TANOMAFY dans la Commune Urbaine d'Antananarivo
- le projet VANILLE dans la Commune Urbaine d'Antsiranana dans la région Diana
- le projet RARY ARO MADA au niveau des trois universités d'Antananarivo, Toamasina et Toliara
- le projet TALILY RAIKE à Toliara

- et le projet OBSMADA qui a oeuvré au niveau de ces quatre localités

III. Gestion du projet et coordination (4 pages max)

a) Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre –

Notons qu'il s'agira d'expertises qui constitueront une expertise additionnelle au projet sans cout additionnel.

Pour la mise en œuvre de certains volets, le projet prévoit aussi de travailler avec des OSCs à travers un mécanisme de subvention.

Organisation bénéficiaire	Budget total dans l'année précédente	Sources principales du budget (donateurs etc.)	Emplacement des bureaux dans le pays	Nombre de personnel existant (et combien dans les zones du projet)	Experts techniques existants pertinents au projet
---------------------------	--------------------------------------	--	--------------------------------------	--	---

Organisation de convocation : PNUD	USD 22,152,485	Fonds propre et autres bailleurs (PBF, USAID, Norvege...)	Antananarivo Toamasina Fenerive Est Sambava Morondava Toliara Betroka Ambovombe Fort Dauphin	135	Team leader Gouvernance, Chargé de programme, Conseiller en Gouvernance, Spécialiste en communication, spécialistes en suivi-évaluation
Partenaires d'exécution : PNUD Observatoire SAFIDY					

Organisation bénéficiaire : UNICEF	USD 42.420.000	Fonds Réguliers Unicef, ORR, RR, Danois, Norvège, Canada, Corée, UE, PBF.	Antananarivo Fenerive- Est Tulear Fort-Dauphin Ambovombe	200	09 staffs .SBC Specialist .UNV National Specialist - Youth Promotion .Gender Specialist
Partenaires d'exécution : Ministère de la Jeunesse et des Sports Ministère de l'Intérieur et de la					

Décentralisation					.Child Protection Officer .Media Communication and Advocacy officer .ICT Specialist .Monitoring and Evaluation Specialist .Supply officer .Human Resource Specialist
------------------	--	--	--	--	---

Organisation bénéficiaire : UNFPA	USD 8,186,908.00	Fonds propre et autres bailleurs (PBF, Japon, Norvège...)	Antananarivo Toamasina Sambava Toliara Betroka Ambovombe	57 personnes <i>(dont 8 dans les zones du projet à Toamasina, Toliara et Sambava)</i>	. Adolescent Youth & HIV Specialist, . Youth Program Analyst, . Jeune VNU, . Spécialiste en Jeune et Consolidation de la paix, . Spécialiste en Suivi Evaluation, . Spécialiste de Programme/Coordonnateur de sous bureau, . Spécialiste en Communication, . Analyste en communication, . Spécialiste en Genre, . Gender/GBV/ Youth Responsible
---	---------------------	---	---	--	--

Partenaires d'exécution :					
---------------------------	--	--	--	--	--

b) Gestion et coordination du projet

Equipe de mise en œuvre

Construisant sur les leçons apprises de la mise en œuvre du Plan Prioritaire de Consolidation de la Paix, et notamment de son évaluation indépendante, l'équipe du projet (inter-agence) sera logée dans un même bureau, et les chefs de projets des agences auront un lien de supervision indirect avec le coordonnateur du projet de l'agence lead (PNUD) qui joue aussi le rôle de chef de projet de celle-ci. Cela permettra de renforcer la coordination interne du projet et l'approche One UN.

Des réunions de coordination de l'équipe inter agence de mise en œuvre seront organisées sur une base hebdomadaire et une interaction avec l'équipe des chefs d'agences et le secrétariat du PBF sera organisée sur une base mensuelle a minima.

Le coordonnateur du projet et l'équipe inter-agences s'assureront de l'information régulière du comité de projet et de l'implication effective du comité de projet dans la définition et mise en œuvre des différentes activités du projet. Une interaction constante sera assurée par le coordinateur du projet avec le secrétariat du PBF.

Une équipe de volontaires des Nations Unies communautaires sera déployée dans les 50 fokontany d'intervention spécifiques du projet (voir analyse des conflits) et constitueront le point d'entrée de l'ensemble des interventions et animations du projet dans un esprit de DaO. Bien qu'ils soient logés administrativement dans une agence, leur plan de travail sera celui du projet et ils mettront en œuvre l'ensemble des activités déployées dans les quartiers, en lien étroit avec le ministère de la Jeunesse.

Entités	Postes	Rôles	% de temps alloué au projet	Domaine d'expertise
PNUD (lead)	Chef de projet Grade : P3 Cout annuel : USD 200 815	Assurer la coordination technique et opérationnelle de l'ensemble du projet impliquant les 3 agences de mise en œuvre.	100%	Expertises confirmées en coordination de projet conjoint et sur les thématiques liées aux jeunes et à la consolidation de la paix. Connaissance sur le genre

Entités	Postes	Rôles	% de temps alloué au projet	Domaine d'expertise
PNUD	Spécialiste en communication et plaidoyer Grade : NPSA 11 Coût annuel : USD 25 076	Conceptualiser et mettre en œuvre la démarche d'accompagnement du processus de structuration des jeunes et de leur interaction avec les institutions Promouvoir la communication et la visibilité autour des interventions du projet	100%	Expertises : Processus de réseautage et plaidoyer impliquant les jeunes Genre Et sur la thématique de la consolidation de la paix
PNUD	Spécialiste en suivi-évaluation Grade : NPSA 9 Coût annuel : USD 15 204,9	Opérationnalisation du système de collecte des données pour le suivi-évaluation du projet. Appui au processus de rapportage du projet	100%	Expertises en Suivi-évaluation
PNUD	03 VNU animateurs en milieu universitaire Coût annuel : USD 30 000	Animation auprès des associations des étudiants	100%	Expertise en mobilisation et animation sociale Bonne connaissance du milieu associatif au niveau des universités Expertise en approche genre

Entités	Postes	Rôles	% de temps alloué au projet	Domaine d'expertise
PNUD	Assistant Administratif et financier Grade : NPSA 6 Cout annuel : USD 6 700	Assure la gestion administrative et financière du projet.	100%	Expertises en gestion administrative, logistique et financière
PNUD	Chauffeur Grade : NPSA 2 Cout annuel : USD 3202,36	Faciliter la mobilité et le déplacement de l'équipe du projet	100%	Expertises en conduite, entretien et maintenance de véhicule
UNICEF (Section Social and Behavior Change)	Spécialiste en Social and Behavior Change Grade : NOC Coût annuel : USD 26 422	Assurer la mise en œuvre des approches de Communication pour le changement social et de comportement.	100%	Expertises dans la conduite des processus changement social et de comportement incluant les approches de plaidoyer et de mobilisation communautaire impliquant les jeunes. Connaissances sur le genre
UNICEF	05 SUPERVISEUR S VNU VNU Spécialiste National en Social and Behavior Change Dont 3 à Tanà, 1 à Toamasina et 1 à Antsiranana	Appuyer la mise en oeuvre et le suivi des activités communautaires en supervision des VNU Communautaires	100%	Expertise en activités d'engagement communautaire et mobilisation sociale des Jeunes.

Entités	Postes	Rôles	% de temps alloué au projet	Domaine d'expertise
	<u>Cout annuel :</u> 49 301 USD			
UNICEF	25 VNU Communautaires Dont 15 à Antananarivo, 5 à Toamasina et 5 à Antsiranana <u>Cout annuel :</u> 100 191 USD	Accompagner les partenaires et la mise en œuvre des activités communautaires sur le terrain au niveau des arrondissements.	100%	Capacité à travailler sur le terrain avec les partenaires dans le cadre des activités d'engagement communautaire.
UNFPA	Point focal (Chef de projet : volet UNFPA) Grade : NOC Coût annuel : 26 422 usd	Assurer la coordination technique et opérationnelle des activités sur terrain.	100%	Expertises confirmées en coordination de projet et sur les thématiques liées aux jeunes et à la consolidation de la paix, ainsi que la dimension genre
UNFPA	Assistant Administratif et Financier Grade : G5 Coût annuel : 6 276 usd	Assurer les procédures administratives et financières du projet	100%	Expertises en gestion administrative, logistique et financière (comptabilité)
UNFPA	Spécialiste Jeune et genre et Consolidation de la Paix	Assurer les aspects relatifs à la mise en œuvre technique au suivi opérationnel	100%	Expertises dans la conduite et monitoring techniques des interventions relatives à la

Entités	Postes	Rôles	% de temps alloué au projet	Domaine d'expertise
	Grade NOB Coût annuel : 20 412 usd	des interventions ciblant les bénéficiaires sur terrain dans le domaine de la Jeunesse et de la consolidation de la paix		consolidation de la paix, aux jeunes et au genre au niveau communautaire impliquant les jeunes. Il fournira cet appui spécialisé pour garantir une implication des jeunes dans la prévention des conflits au niveau périphérique. Il interagira avec les VNU et toutes les parties prenantes.
UNFPA	Chauffeur Grade : G 2 Coût annuel : 3 202 usd	Faciliter la mobilité et le déplacement de l'équipe du projet	100%	Expertises en conduite, entretien et maintenance de véhicule

Des démarches adaptées seront mises en œuvre par les trois agences pour s'assurer que l'équipe soit disponible à temps pour le démarrage immédiat du projet :

- Anticipation du processus de recrutement : les TDR de tous les postes sont déjà finalisés et disponibles. Le processus de recrutement sera lancé dès que les RUNOs reçoivent l'accord de principe du PBF.
- Valorisation des rosters disponibles au niveau des trois agences et du PVNU pour identifier des profils correspondants aux postes
- Valorisation des compétences disponibles dans les projets en cours de clôture (lateral move)

Le comité de projet et mécanisme de gouvernance du projet

Chaque agence de mise en œuvre (RUNO) est responsable de la mise en œuvre des activités de sa composante et se coordonne avec les autres agences de mise en œuvre du projet ainsi qu'avec le Secrétariat et les partenaires nationaux. Le coordonnateur du projet s'assurera avec les différents partenaires au projet que le plan de travail inter-agence réponde à un

séquençement clair de la mise en œuvre du projet et qu'il s'appuie sur les expertises spécifiques des uns et des autres.

L'agence lead sera responsable de la consolidation des rapports semestriels, annuels et de fin de projets (narratifs et financiers), des plans de mise en œuvre, des plans de suivi-évaluation et de toute autre note sur le projet. Les agences récipiendaires non-lead fourniront les informations nécessaires à l'agence lead dans les délais requis. Les RUNOs sont directement responsables de la mise en œuvre du projet sous le contrôle technique d'un Comité de projet et la supervision stratégique du comité de pilotage du Portefeuille de Consolidation de la Paix. Afin d'assurer la coordination stratégique et opérationnel entre ce projet et tout autre projet oeuvrant dans ce domaine y compris le projet d'appui aux élections, l'agence lead assurera la participation de ce projet dans le comité de pilotage du projet élections afin d'assurer le partage d'information sur le progrès dans la mise en œuvre, partager des acquis ainsi que des défis opérationnelles sur le terrain.

Le Secrétariat technique du Fonds de Consolidation de la Paix assurera un rôle de coordination de l'ensemble du portefeuille, un conseil technique à la mise en œuvre du projet (en coordination avec le Conseiller en Paix et Développement), ainsi qu'une assurance qualité de celui-ci. L'ensemble de l'équipe projet s'assurera de conserver une communication fréquente et régulière avec le Secrétariat du PBF et s'assurera de l'informer régulièrement et de produire des outils de communication sur le Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la paix sur une base régulière, incluant notamment des articles de fonds sur une base trimestrielle.

Le Comité de projet assurera le suivi technique du projet.

Composition du Comité de projet :

- Le Représentant de l'agence lead (PNUD) et le Ministère lead (ministère de la Jeunesse et des Sports) qui assureront la co-présidence,
- 2 conseillers de la Primature,
- Un représentant du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
- Un représentant du Secrétariat du PBF,
- Les représentants de UNFPA et de L'UNICEF (ainsi que les équipes techniques),
- Le Conseiller en Paix et Développement (PDA),
- Programme VNU,
- Un représentant des Communes d'intervention,
- 2 représentants des associations des jeunes (communautaire et universitaire)
- 1 représentant des autres partenaires techniques et financiers

Fréquence. Le comité de projet sera convoqué par les co-présidents au moins trimestriellement, voire plus en fonction des besoins de la mise en œuvre. En l'absence d'organisation du comité sur cette base trimestrielle, le Secrétariat du PBF devra convoquer le Comité.

Lors de ses rencontres le Comité de projet devra notamment :

- Apprécier l'état d'avancement du plan de travail ;
- Apprécier l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan de monitoring et évaluation ;
- Effectuer une analyse de l'évolution du contexte et une revue/mise à jour du tableau des risques ;

- Assurer l'agilité nécessaire au projet face à l'évolution du contexte en proposant toute modification nécessaire du plan de travail ou du projet (incluant des révisions du projet) nécessaire pour atteindre les résultats du projet.

Le comité de projet organisera une visite de suivi sur une base au moins trimestrielle.

Au niveau opérationnel, des réunions périodiques de coordination et d'harmonisation sont menées pour assurer le partage sur les évolutions des activités, les échanges d'informations et des données, le suivi de l'atteinte des objectifs et la validation des rapports.

Par ailleurs, les équipes de terrain de chaque organisation acteur de réalisation du projet organisent des séances de travail à un rythme selon que de besoin.

Enfin, il est planifié un atelier annuel de partage des acquis/progrès du projet et des expériences des acteurs de mise en œuvre.

Supervision

Chaque agence est le premier responsable de la supervision et de la collecte des données relatives aux activités de tous les partenaires d'exécution qui ont été impliqués dans leurs domaines d'interventions respectifs, suivant un plan de supervision clair avec des activités de renforcement de capacité nécessaires. Cette démarche sera faite avec l'appui de l'unité de Suivi-Evaluation respective de chaque agence.

Les VNU qui assureront aussi le rôle de points focaux en suivi évaluation identifiés au niveau local et communal assurent la qualité de la collecte, de l'exploitation et du rapportage des données.

c) Gestion des risques

Risque spécifique au projet	Niveau de risque (faible, moyen, élevé)	Stratégie d'atténuation (y compris les considérations Ne Pas Nuire)
Les aléas climatiques : cyclones, inondations	Moyen	Tenir compte des périodes de cyclones dans la planification de la mise en œuvre des activités sur terrain.
Reprise de la vague de vague de la pandémie de la Covid-19	Moyen	Considérer les mesures de prévention et les gestes barrières dans le cadre de la mise en œuvre des activités
Impact socio-économique de la crise mondiale liée à la guerre en Ukraine qui risque d'exacerber les tensions sociales	Elevé	Mettre en place un mécanisme de gestion adaptative pour assurer une certaine agilité du projet vis-

Risque spécifique au projet	Niveau de risque (faible, moyen, élevé)	Stratégie d'atténuation (y compris les considérations Ne Pas Nuire)
		à-vis de l'évolution du contexte
Instauration des mesures restrictives à la liberté d'expression par les autorités	Moyen	Agir à travers le comité technique du projet et le comité de pilotage pour entreprendre des dialogues avec les autorités
Changement des responsables au niveau des Ministères entraînant un problème de continuité des actions initiées en rapport avec le cadre légal et institutionnel	Moyen	Maintenir un contact continu avec les institutions partenaires et formaliser les engagements des différentes parties dans le cadre de la mise en œuvre du projet
Résistance de la communauté au changement et au rétablissement des rapports de force entre : ▪ les jeunes et les aînés, ▪ les femmes/filles et hommes Accentuation d'autres tensions communautaires	Moyen	Intensification des communications et plaidoyers ciblant les leaders communautaires Mise en place d'une approche DO NO HARM qui sera sensible à ne pas accentuer les tensions communautaires
Exclusion de certaines catégories de jeunes du processus	Moyen	Veiller à la transparence, la neutralité et l'appropriation des critères de ciblage par les parties prenantes Développer des appuis beaucoup plus inclusifs en plus des interventions ciblées sur des catégories spécifiques Accompagner les Communes et le ministère dans la mise à l'échelle des acquis du projet
Volatilité des jeunes, un risque pour la durabilité du projet	Moyen	Investir sur le réseautage des jeunes et promouvoir

Risque spécifique au projet	Niveau de risque (faible, moyen, élevé)	Stratégie d'atténuation (y compris les considérations Ne Pas Nuire)
		des stratégies de motivation et de fidélisation
Récupération politique et politisation des associations des jeunes	Moyen	Faciliter la mise en place et l'adoption de code de conduite par les jeunes eux-mêmes Développer des stratégies pour formaliser l'engagement des parties prenantes Mise en place d'une politique DO NO HARM qui sera focus sur la protection des jeunes afin d'atténuer les risques que leurs initiatives soient manipulées par les acteurs politiques.
Difficulté ou retard dans la mise en place des structures de représentation des jeunes au niveau communautaire et communal en raison de la dynamique multi acteur	Moyen	Développer une forte coordination avec le ministère pour assurer une mise en place fluide de ces structures S'assurer de l'appropriation des mécanismes mis en œuvre

d) Suivre / évaluation –

Le suivi de ce projet mettra l'accent sur la participation des bénéficiaires et des partenaires nationaux impliqués en vue de la meilleure appropriation du processus, du suivi et des résultats. Dans cette perspective, les différentes parties prenantes seront impliquées dans le système de suivi évaluation en termes d'analyse, de réflexions critiques et de communication des résultats.

Chaque agence est impliquée dans le suivi et l'évaluation. L'agence lead est le responsable de la qualité du et de la cohérence du suivi et évaluation du projet, notamment de la compilation des données collectées, de la qualité des rapports et de la ponctualité de leur soumission. Elle établira le plan de suivi-évaluation du projet avec les agences et l'appui du chargé de suivi-évaluation du Secrétariat du PBF, et se coordonnera de manière régulière avec ce dernier.

Le suivi des produits du projet sera assuré par les agences et reposera sur : i) la collecte et l'analyse des données disponibles pour la prise des décisions, notamment par le biais d'un suivi

communautaire (Community based monitoring) tout en valorisant aussi les mécanismes comme Observatoires des Jeunes/ conflict scans et U-REPORT ; ii) la production de rapports de progrès semestriels pour la redevabilité, iii) les visites conjointes de terrain et iv) la tenue des revues semestrielles et annuelles. L'agence lead, en coordination avec les autres RUNOs, s'assurera de la collecte des niveaux de référence des indicateurs dans les 3-4 premiers mois du projet. Le projet s'assurera de rester en contact étroit avec le Secrétariat du PBF concernant tous les aspects du M&E et de la mise en œuvre du projet.

Un plan de mise en œuvre intégré sera élaboré en début du projet et revu régulièrement (au moins chaque année). Le plan de suivi-évaluation du projet sera aussi élaboré conjointement par les partenaires au projet avec le Secrétariat du PBF. Les exercices de suivi communautaire et enquêtes de perceptions éventuellement commandées seront organisés avec un appui du Secrétariat technique du PBF, qui veillera à la coordination dans la méthodologie de suivi entre les différents projets PBF et à la cohérence des différents exercices

Une évaluation finale indépendante sera réalisée par l'agence lead à la fin du projet. Les TDR des évaluations du projet seront élaborés en étroite coordination avec les partenaires au projet et revus et validés par le Secrétariat du PBF et le Bureau d'Appui à la consolidation de la Paix. Le groupe de référence de l'évaluation finale indépendante sera composé à minima d'un représentant de l'agence lead, du Secrétariat et de PBSO.

Pourcentage budget de S&E sur le budget total du projet : 6.74% soit \$ 202,230.00 (Une partie du budget de suivi est incluse dans les activités)

e) Stratégie de fin de projet / durabilité –

La prise en compte de la pérennisation du projet tient compte des 3 axes :

Durabilité sociale : Elle sera assurée en développant des mécanismes de stabilisation communautaire adaptés aux particularités socioculturelles et aux problématiques de consolidation de la paix de chaque communauté et qui puissent s'enraciner dans les structures communautaires existantes. De même, l'implication effective des réseaux des jeunes dans tout le processus de mise en œuvre du projet et le renforcement de leur capacité organisationnelle et institutionnelle sera une des priorités des trois agences afin de garantir la pérennisation du projet.

Durabilité technique : Elle sera garantie à travers la capitalisation des savoirs et la mise en place de mécanismes de gestion des connaissances produites par le projet.

- Au cours de la période du projet, les activités de capitalisation des acquis permettront un transfert de leadership et de capacités. Les jeunes impliqués dans le projet assureront que les actions et les avantages soient transmis de manière à créer un effet d'entraînement et de mise en échelle de la dynamique impliquant les jeunes ;
- Les bonnes pratiques émanant des initiatives propres des jeunes seront aussi documentées et diffusées auprès des multiples canaux pour servir de modèle pour l'engagement des jeunes.

Durabilité institutionnelle : En assurant l'ancrage institutionnel du projet et l'implication des institutions à tous les niveaux dès la phase de conception jusqu'à la clôture. Le partenariat avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports est une opportunité pour pérenniser les actions du

projet dans la mesure où la Consolidation de la Paix est un axe prioritaire pour le programme national Fanoitra. Les ministères concernés et les communes d'interventions seront appuyés dans la mise en place et la stabilisation du cadre légal et institutionnel favorisant la participation des jeunes dans le processus de prise de décision. Notons que le Système d'Alerte Précoce et de Prévention des Conflits est déjà rattaché à une structure formelle (Observatoire SAFIDY). Pour assurer la durabilité du dispositif, le projet mettra sur le renforcement de capacité organisationnelle de cette structure et son accompagnement dans le processus de mobilisation et de diversification des ressources.

Dans ce cadre, le Conseil National de la Jeunesse (CNJ) dirigé par le Comité Interministériel de la Jeunesse (CIMJ) sera renforcé concernant la thématique de la prévention des conflits. Le CIMJ est rattaché au Secrétariat Général du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Sur la base des acquis des anciens projets PBF : Art Populaire, ProSud et Vanille, le Ministère de la Jeunesse et des Sports réalise une mise à l'échelle des interventions pouvant être dupliquées à travers un partenariat public-ONG. Cela comprend la structuration des jeunes en associations et réseaux opérationnels pour la cohésion sociale. Les actions des jeunes seront ainsi promues et appuyées par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Il est à noter que le CIMJ qui couvre administrativement le CNJ avec ses représentations au niveau régional a été mis en place par un décret officiel du MJS n°2014-1853 modifiant le décret 2011-628, afin de réaliser un programme national multisectoriel intégré associant tous les Départements œuvrant au profit des jeunes. Le CNJ collabore avec plusieurs partenaires impliqués dans la promotion de la jeunesse à Madagascar. Le projet facilitera l'établissement d'une convention de partenariat formelle entre les Communes Urbaines d'intervention et les Conseils Communaux de la Jeunesse (CCJ) mis en place dans le cadre du projet de manière à assurer leur pérennité.

S'agissant de l'engagement des VNU communautaires, une connexion avec les dispositifs institutionnels en place au niveau du pays. Notons que la Direction de la Promotion du Volontariat et de l'Animation Communautaire (DPVAC) du Ministère de la Culture et de la Communication (MCC) - autorité de tutelle du volontariat est mandatée par le Gouvernement à coordonner et à promouvoir le volontariat à Madagascar. Son objectif est de valoriser le volontariat en tant que ressource potentielle pour la paix et le développement de la Grande Ile. L'adoption de la loi sur le volontariat en 2015 et du décret d'application de cette loi de cette année 2022 est un gage de la durabilité et de stabilité du dispositif qui sera mis en place. Entre autres le suivi pour que les expériences déjà acquises par les volontaires peuvent être capitalisées et démultipliées au sein de la communauté. Ce réseau de volontaire communautaire sera aussi accompagné pour intégrer la plateforme U-Report et participer de manière continue au programme de sondage et de collecte de données sur la consolidation de la paix. Les besoins en formation, transition vers l'emploi des volontaires communautaires seront évalués à travers des enquêtes individuelles et focus groupe afin de pouvoir les accompagner à travers des formations et des orientations adéquates. Le Ministère de la Culture et de la Communication en charge des volontaires à Madagascar les accompagnera dans le processus une fois que l'accompagnement du projet prendra fin.

IV. Budget du projet

Le montant total du budget du projet est de \$ 3,000,000 pour une durée de mise en œuvre de 24 mois. Pour procurer au projet l'agilité nécessaire par rapport aux éventuelles évolutions du contexte de mise en œuvre, un système de déblocage à deux tranches (première tranche : 70%, deuxième tranche : 30%) sera adopté.

Le budget alloué pour le suivi-évaluation est de \$ 202,230 soit 6,74% du budget total du projet.

L'approche du projet consiste à promouvoir une intervention directe et de proximité à travers les VNU communautaires ; ce qui explique le fait que la proportion du budget à transférer aux OSC est à ce stade autour de 10%. Toutefois, le projet à travers une démarche adaptative n'exclut pas la possibilité de restructurer le budget dans ce sens si des nouvelles dynamiques pertinentes émergent tout au long du processus de mise en œuvre.

Remplissez deux tableaux dans **l'annexe D du budget Excel**.

Dans le premier tableau budgétaire Excel de l'annexe D, veuillez inclure le pourcentage d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes (GEWE) pour chaque activité. Fournissez également une justification claire pour chaque allocation GEWE (par exemple, la formation comprendra une session sur l'égalité des sexes, des efforts spécifiques seront déployés pour assurer une représentation égale des femmes, etc.).

Le projet rapportera spécifiquement sur l'indicateur GEWE de manière innovante afin de démontrer mathématiquement le pourcentage des dépenses liées au genre et à l'autonomisation des femmes. (30.01%).

Annexe A. Liste de contrôle de l'état de préparation de la mise en œuvre du projet

Question	Oui	Non	Commentaire
Planification			
1. Tous les partenaires d'exécution ont-ils été identifiés ? Sinon, quelles sont les étapes restantes et le calendrier proposé	X		Collaboreront dans la réalisation du projet avec les agences du SNU: PNVU, MSJ, MID, MESUPRES
2. Les mandats du personnel clé du projet ont-ils été finalisés et prêts à être publiés ? Veuillez joindre à la soumission		X	Les TDR des staffs clés sont annexés au document du projet
3. Les sites du projet ont-ils été identifiés ? Sinon, quel sera le processus et le calendrier	X		National et 4 villes spécifiques convenues
4. Les communautés locales et les bureaux gouvernementaux ont-ils été consultés / sensibilisés sur l'existence du projet ? Veuillez indiquer quand cela a été fait ou quand cela sera fait.	X		Les représentants du Ministère de la Jeunesse et des Sports qui est le ministère clé ainsi que les représentants des jeunes au niveau de certaines régions ont été associés aux différents travaux: échanges au cours de la rédaction de la note conceptuelle ainsi que la mini-retraite d'élaboration des documents de projet Des consultations bilatérales
5. Une analyse / identification préliminaire des leçons apprises / des activités existantes a-t-elle été effectuée ? Sinon, quelle analyse reste-t-il à faire pour permettre la mise en œuvre et le calendrier proposé ?	X		-Des consultations supplémentaires seront conduites auprès des acteurs en milieu universitaire pour mieux contextualiser les interventions du projet

6. Les critères des bénéficiaires ont-ils été identifiés ? Sinon, quels seront le processus et le calendrier ?	X		
7. Des accords ont-ils été conclus avec les homologues gouvernementaux concernés concernant les sites de mise en œuvre du projet, les approches, la contribution du gouvernement ?	X		-Cela a été fait à travers la concertation avec le Ministère de la Jeunesse et du Sport
8. Des dispositions claires ont-elles été prises sur l'approche de mise en œuvre du projet entre les organisations bénéficiaires du projet ?	X		En valorisant les acquis et les leçons apprises des expériences précédentes dans la mise en œuvre des projets PBF
9. Quelles autres activités préparatoires doivent être entreprises avant que la mise en œuvre effective du projet puisse commencer et combien de temps cela prendra-t-il?	N/A		Le projet sera pleinement opérationnel dans les 3 premiers mois qui suivent son approbation
Genre			
10. L'expertise de l'ONU en matière de genre a-t-elle influencé la conception du projet (par exemple, un conseiller / expert / point focal en matière de genre ou un collègue d'ONU Femmes a-t-il apporté sa contribution) ?	X		Les trois agences sont membres du groupe thématique Genre au sein du SNU et bénéficient aussi de l'appui du point focal genre du ST PBF dans la conception du projet

11. Des consultations avec des femmes et / ou des organisations de jeunesse ont-elles éclairé la conception du projet ?	X		Les trois agences avec l'appui du MJS ont valorisé leurs réseaux de partenaires composés d'organisations de femmes et des jeunes dans la conception du projet
12. Les indicateurs et cibles du cadre de résultats sont-ils ventilés par sexe et par âge ?	X		-
13. L'annexe budgétaire comprend-elle des allocations vers GEWE pour toutes les activités et des justifications claires des allocations GEWE ?	X		-

Annexe B. Liste de contrôle de l'optimisation des ressources du projet PBF (« Value for Money »)

Question	Oui	Non	Commentaire
1. Le projet a-t-il une justification narrative du budget, qui fournit des informations supplémentaires spécifiques au projet sur tout choix budgétaire majeur ou des coûts de personnel, de fonctionnement ou de déplacement plus élevés que d'habitude, afin d'expliquer comment le projet garantit l'optimisation des ressources ?	X		-
2. Les coûts unitaires (par exemple pour les voyages, les services de consultants, l'achat de matériel, etc.) sont-ils comparables à ceux utilisés dans des interventions similaires (soit dans des contextes nationaux similaires, au sein des régions, soit dans des interventions antérieures dans le même contexte national) ? Sinon, cela doit être expliqué dans la section narrative du budget.	X		-

3. Le budget proposé est-il proportionné aux résultats escomptés du projet et à la portée du projet (par exemple, nombre, taille et éloignement des zones géographiques et nombre de bénéficiaires directs et indirects proposés) ? Fournissez vos commentaires.	X		Tous les paramètres spécifiques liés à chaque zone géographique et la typologie des bénéficiaires sont pris en compte dans la budgétisation.
4. Le pourcentage de personnel et de frais de fonctionnement de l'agence des Nations Unies récipiendaire et de tout partenaire d'exécution est-il clairement visible et raisonnable pour le contexte (e.g. pas plus de 20% pour le personnel, et coûts raisonnables pour les voyages et coûts opérationnels directs) à moins d'être bien justifiés dans la section narrative) ?	X		La complexité du projet et l'approche grass-roots adoptée a conduit le projet à investir de manière plus consistante dans les ressources humaines
5. Les frais de personnel sont-ils proportionnels à la quantité de travail requise pour l'activité ? Et le projet utilise-t-il du personnel / une expertise locale plutôt qu'internationale lorsque cela est possible ? Quelle est la justification du recours à du	X		Le projet valorisera l'opportunité offerte par l'engagement des VNU dans le processus de mise en œuvre

personnel international, le cas échéant ?			
6. Le projet propose-t-il l'achat de matériaux, d'équipements et d'infrastructures pour plus de 15% du budget ? Dans l'affirmative, veuillez indiquer les mesures prises pour garantir l'optimisation des ressources dans le processus de passation des marchés et leur entretien / utilisation durable pour la consolidation de la paix après la fin du projet.	X		Il s'agit de garantir un équilibre entre l'appui soft et la création d'une condition cadre pour permettre aux bénéficiaires de mettre en œuvre des actions concrètes pour la consolidation de la paix
7. Le projet propose-t-il l'achat d'un ou de plusieurs véhicules pour le projet ? Si oui, veuillez expliquer pourquoi les véhicules / véhicules de location existants ne peuvent pas être utilisés.	X		Le véhicule constituera un renforcement de capacité de UNFPA en termes de coordination, mise en œuvre et suivi évaluation du projet compte tenu que le parc roulant actuel de UNFPA n'arrive pas à couvrir tous les besoins au niveau des zones d'interventions.
8. Les agences d'exécution ou la mission des Nations Unies apportent-elles une source supplémentaire de financement / soutien en nature non PBF au projet ? Veuillez expliquer ce qui est fourni. Et si non, pourquoi pas.	X		Les trois agences : PNUD, UNFPA et UNICEF fournissent le personnel déjà disponible pour la mise en œuvre immédiate du projet et met à la disposition du projet les bureaux avec toutes les ressources existantes pour accélérer la réalisation des interventions sur terrain

Annexe B.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

AA Functions

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved “Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds” (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially close a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations’ headquarters);
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations

		and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reporting and timeline

Timeline	Event
30 April	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
<i>Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure</i>	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

31 July	Voluntary Q2 expenses (January to June)
31 October	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent's website (<http://mptf.undp.org>).

Annexe C : Cadre de résultats du projet (DOIT inclure des cibles de données ventilées par sexe et par âge)

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
Résultat 1 : Les jeunes hommes et femmes s'expriment et interagissent avec les institutions à travers des cadres structurés et contribuent au processus de prévention de conflit et de consolidation de la paix au niveau de leur localité respective (Cible(s) ODD auxquels le projet contribue) ODD 5 Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser les femmes et les filles ODD 10 Réduire les inégalités dans les pays ODD 16 Promouvoir une société pacifique et inclusive pour le développement durable, l'accès à la justice pour tous et créer des institutions efficaces, redevables et inclusives à tous les niveaux (Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de		Indicateur 1 a. Perception d'une meilleure cohésion sociale et de vivre ensemble et d'une baisse de l'utilisation de la violence/des conflits par les communautés au niveau des zones cibles Niveau de référence : TBD Cible : plus 25% (une amélioration de la perception) A Désagréger par : Genre Rôle dans les associations ou réseau des jeunes Zones géographiques	Début et Fin du projet (Evolution tendancielle tous les semestres) Plusieurs sources de données différentes : 1) Données du Mécanisme de suivi à base communautaire 2) Données du U-Report 3) SAPPC	Année 1: +10% Année 2: +25% (cumulatif)
		Indicateur 1 b. % des jeunes (h/f) bénéficiaires du projet engagés dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix Niveau de référence : TBD Cible : Plus 50% Désagréger par : Genre Rôle dans les associations ou réseau des jeunes Zones géographiques Universités	Début et Fin du projet (Evolution tendancielle tous les semestres) Plusieurs sources de données différentes : 1) Données du Mécanisme de suivi à base communautaire 2) Données du U-Report	Année 1: +20% Année 2: +50% (cumulatif)
	Produit 1.1. Les dynamiques de structuration des jeunes potentiellement impliqués	Indicateur 1.1.1.a Evolution des connaissances des jeunes sur la manipulation politique et les possibilités de participation politique Niveau de référence : TBD Cible : Augmentation de 50% Désagréger par âge, sexe, origine sociale, zone	Trimestrielle Rapport de Suivi du projet/ Rapport IP ou consultant chargé de la structuration et des associations accompagnement /organisation des jeunes Mécanisme de suivi participatif	Semestre 1: 10 Semestre 2: 50

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Etapes
l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)	<i>dans les tensions dans les quartiers ciblés sont identifiées et accompagnées pour promouvoir leur engagement dans le processus de consolidation de la paix au niveau local</i> Liste des activités relevant des activités : - Cartographier et analyser les dynamiques des acteurs et les initiatives de structuration des jeunes dans les quartiers ciblés des 3 villes d'intervention du projet : Antananarivo, Toamasina, Antsiranana - Mettre en place un dispositif d'accompagnement des jeunes des quartiers à travers le déploiement des VNU communautaires - Mettre en œuvre des stratégies de communication pour le changement de comportement favorisant l'engagement communautaire des jeunes potentiellement impliqués dans les tensions et violences au niveau de quartier	géographique Indicateur 1.1.1.b Evolution de la perception des jeunes (h/f) vis à vis de l'utilisation de la violence Niveau de référence : TBD0 Cible : Augmentation de 50% des jeunes (h/f) qui déclarent renoncer à l'utilisation de la violence ou renoncer à encourager à l'utilisation de la violence Désagrégé par typologie des structururations âge, sexe, origine sociale, par zone géographique Indicateur 1.1.1.c Perception des communautés sur la participation effective des jeunes à la prise de décision Niveau de référence : TBD Cible : Augmentation de 30% Désagrégé par âge, sexe, origine sociale, zone géographique Indicateur 1.1.1.d Nombre de Groupement communautaire des jeunes opérationnelles dans les zones cibles Niveau de référence : 0 Cible : 50 Désagrégé par typologie des structururations Par zone géographique Indicateur 1.1.1.d Nombre de groupement communautaire de jeunes femmes et minorités opérationnels (c'est à dire inclusif, en capacité de faire remonter les idées, et en bonne interaction avec les CCJ) dans les zones cibles Niveau de référence : 0 Cible 50 Désagrégé par typologie de structururations et par zone géographique	En début et fin de projet : enquêtes CAP	

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Etapes
	- Accompagner le processus de réseautage des jeunes des quartiers à travers l'opérationnalisation des Groupement Communautaire des Jeunes et soutenir initiatives portées par ces jeunes pour promouvoir la cohésion sociale dans leurs quartiers - Appuyer la mise en place des Conseils Communaux des Jeunes (CCJ) pour promouvoir l'interaction des jeunes avec les autorités et les politiques - Opérationnaliser un mécanisme de suivi participatif et communautaire impliquant les jeunes	Indicateur 1.1.2.a Nombre de Conseils communaux de la jeunesse opérationnelle au niveau des villes d'intervention Niveau de référence : 0 Cible : 3 (Antananarivo, Toamasina, Antsiranana) Homme Femmes Jeunes marginalisés Indicateur 1.1.2.b Appréciation des jeunes sur la qualité, l'efficacité et l'inclusivité des CCJ Niveau de référence : 0 Cible : 80% des CCJ confirment pouvoir faire efficacement remonter leurs besoins Désagrégé par sexe, âge, minorités, origine sociale, quartier	Trimestrielle Rapport d'évaluation Pré test et Post test	Semestre 1: 0 Semestre 2: 3
		Indicateur 1.1.3. a Initiatives de consolidation appuyées et mise en œuvre par les associations et organisations des jeunes au niveau communautaire Niveau de référence : 0 Cible: TBD (dans le plan opérationnel du projet) Désagrégé par typologie des structurations et par zone géographique Indicateur 1.1.3.b Appréciation des jeunes (h/f) sur la qualité et l'inclusivité des initiatives mises en place Niveau de référence : 0 Cible : 50% des jeunes confirment que les initiatives ont pu répondre à une partie de leurs besoins Désagrégé par sexe, par zone géographique (quartier), minorités	Trimestrielle Rapport de Suivi du projet / Rapport de de mise en œuvre des initiatives de consolidation de la paix	

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Etapes
		Indicateur 1.1.3.c Perception des communautés sur une baisse des tensions et une amélioration de la consolidation de la paix Niveau de référence : TBD Cible : 30% d'amélioration Désagrégué par âge, sexe, origine sociale, zone géographique		
	Produit 1.2. Les associations et les dispositifs de représentation des étudiants sont renforcés dans leur rôle d'interface pour une interaction objective avec les institutions universitaire dans une optique de prévention des conflits Liste des activités relevant des activités : - Faire un état des lieux de la dynamique associative et des mécanismes de représentation des étudiants au niveau de chaque Université - Mettre en œuvre des activités de renforcement des capacités et des campagnes de sensibilisation ciblant les leaders et membres d'association d'étudiants	Indicateur 1.2.1.a % des leaders d'association et représentant des étudiants qui ont vu leurs capacités améliorées Niveau de référence : TBD Cible: Au moins 80% Désagrégué par : Genre Rôle dans les associations ou réseau des étudiants Types d'association et réseau Université Indicateur 1.2.1 b % de leaders ou d'associations féminines présentes dans les universités (membre du bureau des associations) Niveau de référence : TBD Cible : atteinte de la parité Désagrégué par type d'association, par université et par filière Indicateur 1.2.1 c Evolution de la perception des leaders vis à vis de l'utilisation de la violence Niveau de référence : TBD Cible : Augmentation de 50% des leaders qui déclarent renoncer à l'utilisation de la violence Désagrégation par sexe, age, rôle, type d'association	Trimestriel Rapport d'Evaluation d'acquisition de compétence pour chaque leader d'association et représentant des étudiants	Semestre 1: 50% Semestre 2: 80%

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
	- Appuyer l'opérationnalisation de cadre de dialogue et de concertation entre les étudiants et les autorités universitaires sur les enjeux clés pouvant générer des tensions en milieu universitaire - Appuyer à la tenue des événements spécifiques de rencontre et d'échange pour renforcer la cohésion sociale au sein ou en dehors du milieu universitaire et soutenir des initiatives de consolidation de la paix mis en œuvre par les réseaux/associations d'étudiants	Indicateur 2.2.2.a Nombre de séance de concertation et dialogue inclusifs mis en oeuvre au sein des universités cibles Niveau de référence : TBD Cible: 18 (3 par université par an) Indicateur 2.2.2.b Appréciation des étudiants sur la qualité, l'inclusivité et l'efficacité des séances de concertation et de dialogue Niveau de référence : TBD Cible : Augmentation de 50% des étudiants se déclarent que les séances permettent de prendre en compte une partie de leurs besoins Désagréé par sexe, age, filière, origine sociale Indicateur 2.2.2.c Nombre de revendications des étudiants prises en compte grâce aux séances de concertation Niveau de référence : TBD Cible : au moins 3 revendications par université sont mieux prises en compte Désagréé par université Indicateur 2.2.2.d Nombre de revendications des étudiants qui prennent en compte les besoins des jeunes femmes dans les séances de concertation Désagréé par université Indicateur 2.2.2.e Perception des étudiants sur la prise en compte de leurs besoins Niveau de référence : TBD Cible : au moins 3 améliorations par université sont mentionnées Désagréé par genre, université	Trimestriel Rapport de concertation	Année 1: 9 Année 2: 9

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Etapes
			Trimestriel Rapport de Suivi du projet	Année 1: 3 Année 2: 3
Résultat 2: Les jeunes hommes et femmes, dans les différentes franges de la société, s'impliquent dans un processus de mise à l'échelle des acquis et des bonnes pratiques en matière de prévention de conflits et de consolidation de la paix (Cible(s) ODD auxquels le projet contribue, le cas échéant) ODD 5 Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser les femmes et les filles ODD 10 Réduire les inégalités dans les pays ODD 16 Promouvoir une société pacifique et inclusive pour le développement durable, l'accès à la justice pour tous et créer des		Indicateur 2 a. Perception d'une meilleure cohésion sociale et de vivre ensemble à l'échelle nationale par les jeunes Niveau de référence : 0 Cible : plus 25% Désagréé par genre et par catégorie d'âge Indicateur 2.b Perception des jeunes sur l'ouverture de l'espace civique et démocratique : Niveau de référence : TBD Cible : Amélioration de 30% Désagréé par age, sexe, origine sociale, niveau d'éducation, minorités	Semestriel Données du U-Report	Année 1: +10% Année 2: +25% (cumulatif)
		Indicateur 2 b. Nombre des jeunes additionnels impliqués dans la consolidation de la paix grâce à la mise à l'échelle	Début et Fin du projet (Evolution tendancielle tous les semestres) Rapport SAP-PC et HACK4 PEACE	Année 1: 10 Année 2: 23 (cumulatif)

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Etapes
institutions efficaces, redevables et inclusives à tous les niveaux		Niveau de référence : 0 Cible : TBD Désagrégué par genre et par catégorie d'âge		
(Recommandations de l' Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)	Produit 2.1. Les jeunes sont accompagnés pour mieux valoriser l'espace civique et démocratique dans une optique de prévention de conflit et de consolidation de la paix Liste des activités relevant du produit: - Collecter les opinions/préoccupations/aspirations des jeunes à travers l'outils d'expression comme U-REPORT - Créer et animer des espaces d'échange et de dialogue sur les réseaux sociaux et les médias - Promouvoir la diffusion des messages positifs en collaborant avec les jeunes influenceurs	Indicateur 2.1.1.a Nombre d'échange sur les thématiques liées à la préoccupation des jeunes sur les médias et les réseaux sociaux Niveau de référence : 0 Cible: 8 Désagréger par : type de médias Indicateur 2.1.1.b % de jeunes cibles (h/f) qui déclarent avoir une meilleure utilisation des médias et réseaux sociaux (vérification des sources, discussions et échanges constructifs, protection) Niveau de référence : TBD Cible : 90% des jeunes Désagrégué par sexe, age, origine sociale, niveau d'éducation, minorités Indicateur 2.1.1.c % de jeunes cibles (h/f) qui déclarent avoir eu le sentiment de pouvoir mieux s'exprimer et d'avoir été mieux écoutés Niveau de référence : TBD Cible : 30% des jeunes Désagrégué par sexe, age, origine sociale, niveau d'éducation, minorités Indicateur 2.1.1. d Nombre de responsables des institutions publics qui déclarent avoir une meilleure compréhension des problèmes rencontrés par les jeunes dans les zones urbaines du pays Niveau de référence : 0 Cible : 5	Trimestriel Rapport de suivi du projet	Une séance par trimestre

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Etapes
		Indicateur 2.1.2. Nombre d'influenceurs engagés pour promouvoir des messages de consolidation de la paix ciblant les jeunes Niveau de référence : 0 Cible: 4 Désagréger par : sexe, domaine	Trimestriel Rapport de suivi du projet	Année 1: 2 Année 2: 4 (cumulatif)
	Produit 2.2. Les initiatives de consolidation de la paix portées par les jeunes à l'échelle nationale sont renforcées pour prévenir les tensions et promouvoir la redevabilité des institutions Liste des activités relevant du produit : - Appuyer les initiatives novatrices pour le renforcement de la cohésion sociale à travers HACK4PEACE - Renforcer le système de veille sur la cohésion sociale et la consolidation de la paix à travers les acquis du Système d'Alerte Précoce et de Prévention des Conflits (SAP-PC) - Appuyer la mise en place des espaces de dialogue entre les	Indicateur 2.2.1. Nombre d'initiatives novatrices primées dans le cadre HACK4EACE Niveau de référence : 0 Cible: 10 Désagréger par : sexe, domaine	Annuel Rapport du projet Rapport spécifique sur HACK4PEACE	Année 1: 5 Année 2: 5
		Indicateur 2.2.1. Nombre de districts couverts par le SAP-PC Niveau de référence : 93 Cible: 119	Trimestriel Rapport du SAP-PC Rapport de suivi du projet	
		Indicateur 2.2.1a. Nombre de plaidoyer portée par les jeunes au niveau national soutenus par le projet Niveau de référence : 0 Cible: 5	Semestriel Rapport du SAP-PC Rapport de suivi du projet	Année 1: 2 Année 2: 2

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
	jeunes et les institutions au niveau national et appuyer les plaidoyers sur les sujets d'intérêt des jeunes	Indicateur 2.2.2. Nombre de réponses institutionnelles en faveur de plaidoyers sur les sujets d'intérêt des jeunes Niveau de référence: 0 Cible: 5	Semestriel	
		Indicateur 2.2.2 - Nombre et types d'institutions aux niveaux national et local qui participent aux dialogues intergénérationnels et/ou avec les jeunes Niveau de référence: 0 Cible: 5	Semestriel	

Annexe D - Budget du projet PBF

Tableau 2 - Répartition des produits par catégories de budget de l'ONU

	Organisation récipiendaire 1 (budget en USD) PNUD	Organisation récipiendaire 2 (budget en USD) UNFPA	Organisation récipiendaire 3 (budget en USD) UNICEF	Total
RESULTAT 1. Les jeunes hommes et femmes s'expriment et interagissent avec les institutions publiques au niveau local, à travers des cadres structurés et contribuent au processus de prévention de conflit et de consolidation de la paix au niveau de leur localité respective.				
<i>Produit 1.1. Les mécanismes de structuration des jeunes dans les quartiers ciblés sont identifiés et accompagnés pour promouvoir leur engagement dans le processus de consolidation de la paix au niveau local.</i>				
Total pour produit 1.1 (du tableau 1)	\$ -	\$ 425 998,44	\$ 425 000,00	\$ 850 998,44
1. Personnel et autres employés			\$ 295 000,00	\$ 295 000,00
2. Fournitures, produits de base, matériels			\$ 5 000,00	\$ 5 000,00
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)				\$ -
4. Services contractuels		\$ 301 551,70	\$ 75 000,00	\$ 376 551,70
5. Frais de déplacement		\$ 41 172,74	\$ 10 000,00	\$ 51 172,74
6. Transferts et subventions aux homologues		\$ 35 000,00	\$ 10 000,00	\$ 45 000,00
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs		\$ 48 274,00	\$ 30 000,00	\$ 78 274,00
Total	\$ -	\$ 425 998,44	\$ 425 000,00	\$ 850 998,44

Produit 1.2. Les associations et les dispositifs de représentation des étudiants sont renforcés dans leur rôle d'interface pour une interaction objective avec les institutions universitaires dans une optique de prévention des conflits				
Total pour produit 1.2 (du tableau 1)	\$ 421 500,00	\$ -	\$ 20 000,00	\$ 441 500,00
1. Personnel et autres employés				\$ -
2. Fournitures, produits de base, matériels	\$ 22 500,00			\$ 22 500,00
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	\$ 30 000,00			\$ 30 000,00
4. Services contractuels	\$ 260 500,00		\$ 15 000,00	\$ 275 500,00
5. Frais de déplacement	\$ 35 000,00		\$ 5 000,00	\$ 40 000,00
6. Transferts et subventions aux homologues				\$ -
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	\$ 73 500,00			\$ 73 500,00
Total	\$ 421 500,00	\$ -	\$ 20 000,00	\$ 441 500,00

RESULTAT 2. Les jeunes hommes et femmes, dans les différentes franges de la société, s'impliquent dans un processus de mise à l'échelle des acquis et des bonnes pratiques en matière de prévention de conflits et de consolidation de la paix				
Produit 2.1. Les jeunes se mobilisent pour mieux valoriser l'espace civique et démocratique dans une optique de prévention de conflit et de consolidation de la paix				
Total pour produit 2.1 (du tableau 1)	\$ -	\$ 35 274,00	\$ 65 000,00	\$ 100 274,00
1. Personnel et autres employés				\$ -

2. Fournitures, produits de base, matériels		\$ 15 637,00		\$ 15 637,00
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)				\$ -
4. Services contractuels		\$ 19 637,00	\$ 60 000,00	\$ 79 637,00
5. Frais de déplacement			\$ 5 000,00	\$ 5 000,00
6. Transferts et subventions aux homologues				\$ -
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs				\$ -
Total	\$ -	\$ 35 274,00	\$ 65 000,00	\$ 100 274,00
Produit 2.2. Les initiatives de consolidation de la paix portées par les jeunes à l'échelle nationale sont renforcées pour prévenir les tensions et promouvoir la redevabilité des institutions				
Total pour produit 2.2 (du tableau 1)	\$ 260 500,00	\$ 123 036,81	\$ 35 000,00	\$ 418 536,81
1. Personnel et autres employés				\$ -
2. Fournitures, produits de base, matériels		\$ 38 883,77		\$ 38 883,77
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)				\$ -
4. Services contractuels		\$ 70 000,00	\$ 15 000,00	\$ 85 000,00
5. Frais de déplacement		\$ 14 153,04	\$ 5 000,00	\$ 19 153,04

6. Transferts et subventions aux homologues	\$ 250 000,00		\$ 15 000,00	\$ 265 000,00
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	\$ 10 500,00			\$ 10 500,00
Total	\$ 260 500,00	\$ 123 036,81	\$ 35 000,00	\$ 418 536,81

Coûts supplémentaires				
Total des coûts supplémentaires (du tableau 1)	\$ 685 417,06	\$ 182 012,00	\$ 125 000,00	\$ 992 429,06
1. Personnel et autres employés	\$ 401 630,00	\$ 96 312,00	\$ 40 000,00	\$ 537 942,00
2. Fournitures, produits de base, matériels	\$ 15 000,00		\$ 25 000,00	\$ 40 000,00
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	\$ 45 472,69	\$ 36 700,00	\$ 30 000,00	\$ 112 172,69
4. Services contractuels	\$ 138 257,00	\$ 49 000,00	\$ 20 000,00	\$ 207 257,00
5. Frais de déplacement	\$ 40 000,00		\$ 5 000,00	\$ 45 000,00
6. Transferts et subventions aux homologues				\$ -
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	\$ 45 057,37		\$ 5 000,00	\$ 50 057,37
Total	\$ 685 417,06	\$ 182 012,00	\$ 125 000,00	\$ 992 429,06

Totaux				
	Organisation récipiendaire 1 (budget en USD)	Organisation récipiendaire 2 (budget en USD)	Organisation récipiendaire 3 (budget en USD)	Totaux
	PNUD	UNFPA	UNICEF	
1. Personnel et autres employés	\$ 401 630,00	\$ 96 312,00	\$ 335 000,00	\$ 832 942,00
2. Fournitures, produits de base, matériels	\$ 37 500,00	\$ 54 520,77	\$ 30 000,00	\$ 122 020,77
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	\$ 75 472,69	\$ 36 700,00	\$ 30 000,00	\$ 142 172,69
4. Services contractuels	\$ 398 757,00	\$ 440 188,70	\$ 185 000,00	\$ 1 023 945,70
5. Frais de déplacement	\$ 75 000,00	\$ 55 325,77	\$ 30 000,00	\$ 160 325,77
6. Transferts et subventions aux homologues	\$ 250 000,00	\$ 35 000,00	\$ 25 000,00	\$ 310 000,00
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	\$ 129 057,37	\$ 48 274,00	\$ 35 000,00	\$ 212 331,37
Sous-budget total du projet	\$ 1 367 417,06	\$ 766 321,25	\$ 670 000,00	\$ 2 803 738,31
Coûts indirects (7%):	\$ 95 719,19	\$ 53 642,49	\$ 46 900,00	\$ 196 261,68
TOTAL	\$ 1 463 136,25	\$ 819 963,73	\$ 716 900,00	\$ 2 999 999,99